

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SOMMAIRE

| | |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P.03 | Mot du Président |
| P.04 | Le territoire |
| P.05 | Travaux des Assemblées |
| P.06 | Le personnel intercommunal |
| P.10 | Finances |
| P.20 | Communication |
| P.25 | Services Techniques |
| P.29 | I. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE |
| P.30 | Le projet de territoire |
| P.31 | Aménagement de l'espace, Habitat et mobilités Systèmes d'informations géographiques |
| P.32 | Développement économique et touristique Création d'un espace entreprise et coworking Zones d'activités et zones industrielles Ateliers Relais Cleantech vallée & Cleantech booster Territoires d'industrie Étude foncière Marchés nocturnes 2023 Relais Fluvial "Les Estères" Sentiers de randonnées Boucles cyclo Office de tourisme Taxe de séjour |
| P.40 | Développement durable Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Eau Déchets Mobilité durable Projet alimentaire territorial GEMAPI |
| P.50 | II. ENVIRONNEMENT |
| P.51 | Gestion des déchets Collecte, traitement, élimination, valorisation des déchets Collecte et élimination par la régie communautaire |
| P.58 | III. SERVICE A LA POPULATION |
| P.59 | Eau et assainissement |
| P.61 | Relais intercommunal de services au public |
| P.63 | Politique Culturelle et sportive |
| P.72 | Petite enfance |
| P.80 | Soutien à la parentalité |
| P.85 | Convention Territoriale Globale |
| P.87 | Sécurité et Prévention de la délinquance |
| P.92 | IV. MUTUALISATION |



LE MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre ce rapport d'activités de l'année 2023 de la Communauté de Communes du Pont du Gard, dans lequel figure les projets issus de la démarche de développement territorial portée par les élus communautaires, au service des habitants.

Tout au long de ce rapport vous découvrirez les nombreuses actions menées par les agents de la Communauté de Communes dans le cadre des compétences qui sont les siennes : services à la population, développement économique, agriculture, tourisme, culture, sport, habitat, urbanisme, environnement, mobilité...

Ils sont nombreux ces femmes et ces hommes à travailler au service de notre territoire et je remercie tout le personnel pour leur implication et leur professionnalisme. Ce travail, souvent méconnu par le grand public, est pourtant essentiel dans notre quotidien.

Je vous invite à découvrir et à explorer ce rapport d'activité qui rend compte dans le détail, de toutes les actions entreprises par les élus et les techniciens de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Je souhaiterais également exprimer ma reconnaissance à tous nos partenaires pour leur soutien.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Pierre PRAT,
Président

A handwritten signature in blue ink that reads "Pierre PRAT". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.

LE TERRITOIRE

Créée le 15 novembre 2002, la Communauté de Communes du Pont du Gard se compose au 31 décembre 2023 de 16 communes, regroupant **25 925 habitants*** pour une **superficie de 249 km²**.

Elle est située à l'est du département du Gard, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Nîmes au Sud-Ouest et de la ville d'Avignon à l'Est.

Le territoire se caractérise par une géomorphologie variée entre plaines agricoles, collines et zones boisées protégées. Le réseau hydrographique est marqué par le **Gardon** qui traverse le territoire, en passant par le **Pont du Gard** au centre et venant se jeter au sud dans le fleuve du **Rhône**.

La Communauté de Communes du Pont du Gard jouit d'un **cadre de vie de qualité** qui la rend attractive en termes d'habitat, de par sa situation géographique mais aussi d'un point de vue touristique grâce à la richesse de son patrimoine. L'**industrie, l'artisanat et l'agriculture** également jouent un rôle important dans l'économie locale.



Carte du territoire
au 31/12/2023

*Populations légales millésimées 2020 entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 authentifiées par le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022.

TRAVAUX DES ASSEMBLÉES EN 2023

La Communauté de Communes du Pont du Gard est dirigée par un organe délibérant, le Conseil Communautaire, dont les membres sont élus au suffrage universel direct. Il se compose de **33 conseillers communautaires et de 10 suppléants issus des conseils municipaux**.

L'assemblée délibérante a été renouvelée consécutivement aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020.

Les conseillers communautaires ont élu leur **Président qui est l'organe exécutif** de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Les 10 Vice-Présidents composent, avec le Président, le Bureau.

En septembre 2021, le Bureau a été élargi avec 5 autres membres, les maires de Castillon du Gard, Domazan, Estézargues, Fournès et Théziers.

Toutes les communes sont représentées au Bureau communautaire.

Les élus regroupés en groupes de travail mènent des réflexions sur les projets relevant de leur domaine d'action, de leur propre initiative ou à la demande du Bureau ou du Conseil communautaire. Les dossiers sont ensuite examinés par le Bureau avant d'être soumis au Conseil Communautaire.

La Communauté de Communes du Pont du Gard reçoit des compétences d'attribution transférées par ses communes membres.

Un certain nombre d'entre elles sont obligatoires, d'autres sont facultatives.

6

**CONSEILS
COMMUNAUTAIRES**



7

**BUREAUX
COMMUNAUTAIRES**



91

**DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



28

**DÉLIBÉRATIONS DU
BUREAU COMMUNAUTAIRE**



162

**DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT**



12

**ARRÊTÉS
DU PRÉSIDENT**



LE PERSONNEL INTERCOMMUNAL

MASSE SALARIALE 2023

Les agents (titulaires ou contractuels) de la Communauté de Communes exercent des métiers de proximité pour mettre en œuvre les projets votés par les élus. Au 31 décembre 2023, les effectifs de l'intercommunalité sont de 164 agents dont 110 agents titulaires ou stagiaires de la Fonction Publique Territoriale, 54 agents non titulaires (Contrat à Durée Indéterminée de Droit Public, Emplois aidés, Contrat à Durée Déterminée, Apprentis).



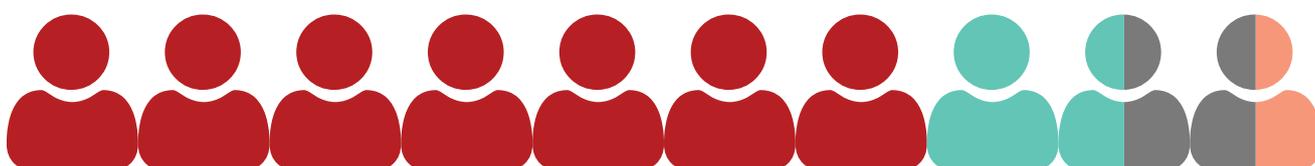
VENTILATION DES EFFECTIFS (HORS AGENTS EN DISPONIBILITÉ ET CONTRATS DE DROIT PRIVÉ)

25
AGENTS AU PÔLE DIRECTION /
SERVICES ADMINISTRATIFS

22
AGENTS AU PÔLE
SERVICE TECHNIQUE

9
AGENTS AU PÔLE
POLICE INTERCOMMUNALE

108
AGENTS AU PÔLE
PETITE ENFANCE



■ Pôle Petite Enfance : 65.9 % ■ Pôle Service Technique : 13.4%
■ Pôle Direction / Services Administratifs : 15.2 % ■ Pôle Police Intercommunale : 5,5 %

MOUVEMENT DU PERSONNEL 2023

- 7 stagiairisations
- 5 départ en retraite
- 2 départs (mutation) et 2 arrivées (nomination par voie de mutation)

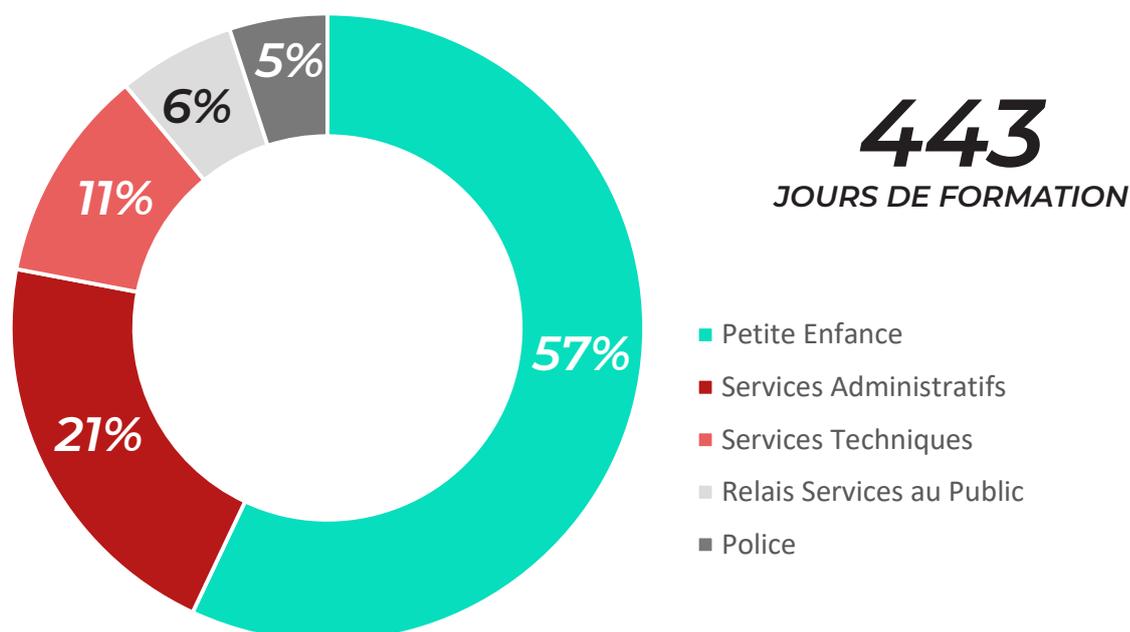
GESTION DES CARRIÈRES

Avancement de grade : 13 agents | Avancement d'échelon : 30 agents

FORMATIONS 2023

TOTAL DES JOURS DE FORMATIONS SUIVIES EN 2023

| Type de formation | TOTAL FORMATIONS 2023 |
|----------------------------------------|-----------------------|
| Intégration | 65 |
| Professionalisation | 334 |
| Perfectionnement | 6 |
| Préparation concours et examens | 9.5 |
| 1er emploi ou poste à responsabilité | 0 |
| FCO (formation continue obligatoire) | 5 |
| FPA (formation préalable à l'armement) | 13.5 |
| TOTAL | 443 |



JOURNÉE DE COHÉSION

Au cœur de la CCPCG, la relation humaine reste toujours déterminante.

C'est dans cet esprit, et en adéquation avec la journée de solidarité, que la journée de cohésion a été reconduite pour une deuxième édition en 2023.

Les élus de la collectivité ont souhaité faire de ce temps de présence obligatoire un moment de partage et de convivialité entre agents et élus, comme recommandé dans le plan d'actions des RPS.

82 agents et élus ont répondu présents le 18 mai 2023 (jeudi de l'ascension) en participant à des activités ludiques en équipes sur la commune de Collias. Parmi les activités proposées, le Blind test a remporté toujours autant de succès, tout comme par exemple la pétanque ou le Quizz Questions pour un champion.

Ce moment de partage a permis de consolider les liens entre les participants et de renforcer l'esprit d'équipe.



TÉLÉTRAVAIL

Par délibération du 6 novembre 2021, le Conseil Communautaire a instauré le télétravail au sein de la CCPCG après consultation du Comité Technique.

En 2023, 14 agents ont bénéficié de cette mesure.

Les retombées sont positives, les agents concernés produisant le même travail de qualité et bénéficiant de temps de trajets en moins dans leur semaine de travail.

MISE EN PLACE DU CIA

Parmi les nouveautés instaurées en 2023, l'attribution du CIA (complément indemnitaire annuel) a bénéficié à 141 agents de la collectivité.

Cette prime intégrée au RIFSEEP, permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents.

Elle est versée en décembre.

PARTICIPATION SANTÉ

Face à l'évolution du taux de l'inflation, le montant de la participation santé passe de 8€ à 15€ par agent en janvier 2024.

Cette mesure vise à protéger les agents et à garantir leur sécurité santé.

CHÈQUE CADEAU DE NOËL

Selon les dispositions en vigueur à la CCPCG, chaque année, il est attribué aux agents une aide pour les fêtes de Noël sous forme de chèques cadeaux ou bons d'achats, indépendamment des prestations sociales proposées par le Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Jusqu'à présent, le montant du chèque cadeau de Noël était d'un montant de 50€.

En 2023, il a été procédé à une nouvelle revalorisation du montant du chèque cadeau au titre du Noël du personnel, afin de porter ce montant à 150€..

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2023



Résultat
2023

10,7 M€



Endettement
par hab

31 €

D'où vient l'argent ?



Impôts et taxes



Dotations Etat

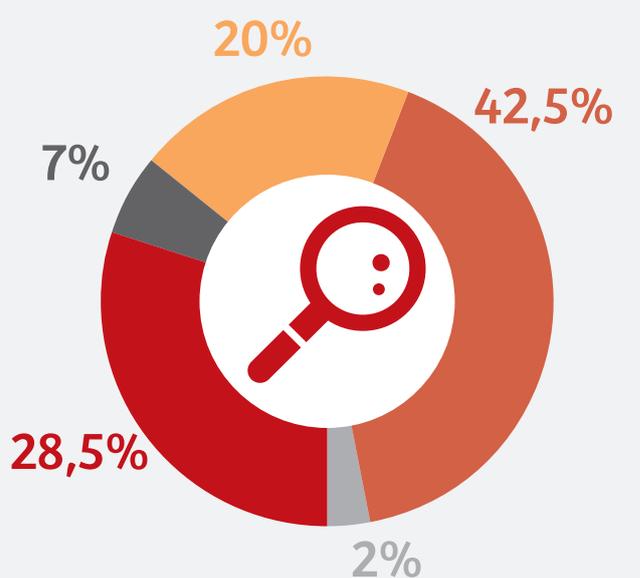


Subventions



Autres recettes

Où va l'argent ?



Dépenses
de
personnel

Autres
dépenses

Reversement
aux
communes

Charges à
caractère
général

Autres charges
de gestion
courantes

+ de 6 M€

SOUTIEN AUX COMMUNES

- Police interco
- Enfance et jeunesse
- Communication
- Mobilité
- Manifestations sportives et culturelles
- Reversement de fiscalité non obligatoire aux communes
- Attributions de compensation
- Reversement FPIC
- Petite enfance
- Matériel technique festivités
- OPAH
- Relais de services publics
- Agriculture
- Sentiers de randonnées

| Participations versées aux différents organismes | |
|--------------------------------------------------|--------------|
| ORGANISMES | MONTANT 2023 |
| PETR | 102 193.39€ |
| SPL | 426 000 € |

+ 850.000€

INVESTISSEMENT

Dépenses principales



136 000 €
Deu éco



142000 €
Mobilité



166 000 €
Petite enfance



50 000 €
Sentiers de randonnées



30 000 €
Matériel festivités



15 000 €
Sécurité



135 000 €
Communication



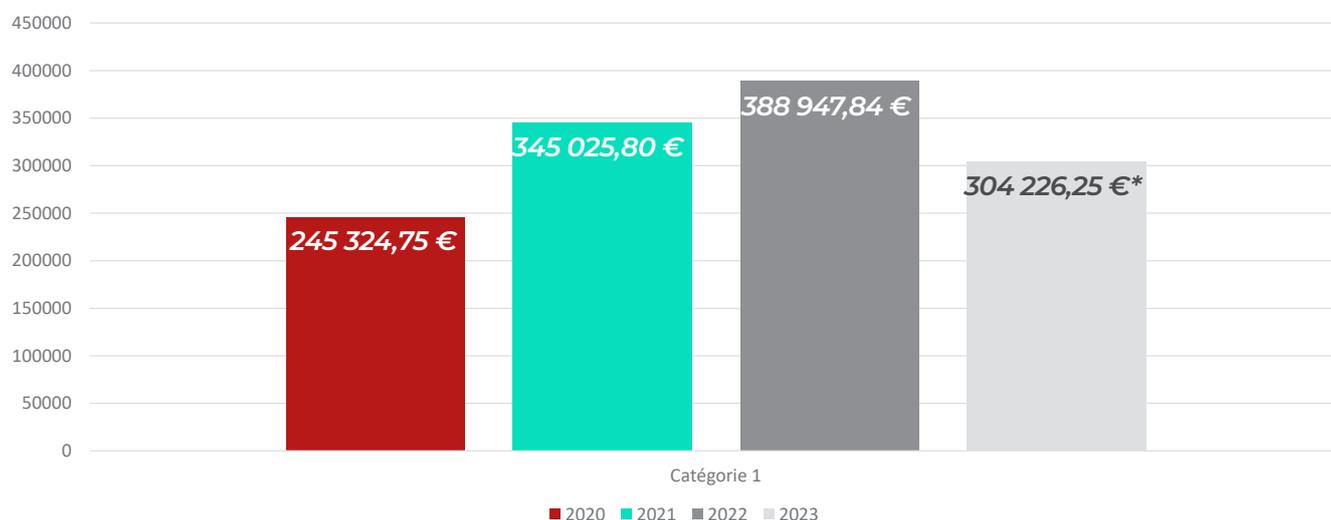
50 000 €
Maison des services au public

Emprunts : 120 000 €

Autres dépenses : 26 000 €

TAXE DE SÉJOUR

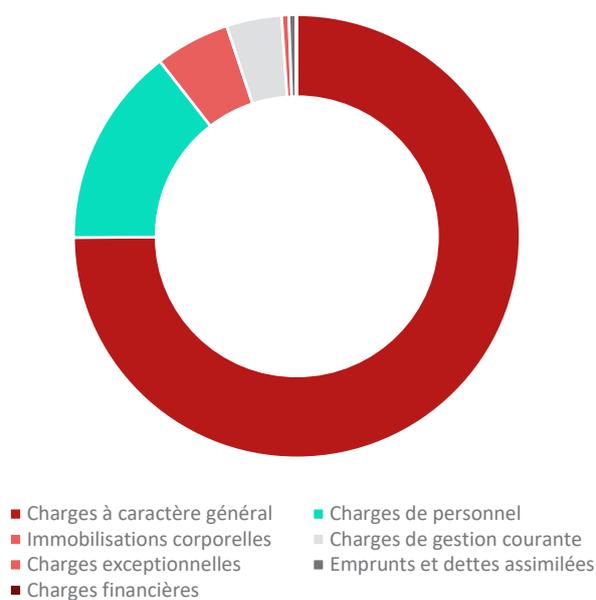
EVOLUTION DE LA TAXE DE SÉJOUR



*la taxe de séjour est moindre en fin d'année 2023 dû à un retard de versement de la taxe pour le 2^e semestre 2023. Nous attendons la somme de 50 000 € début d'année 2024.

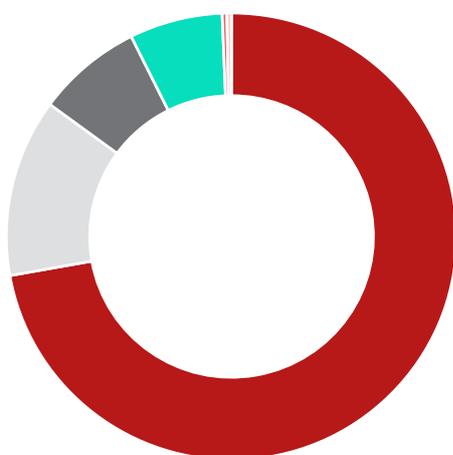
BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES - DÉPENSES



| DÉPENSES 1 351 921,73 € | | |
|-------------------------------|-----|----------------|
| Immobilisations corporelles | 21 | 48 896,27 € |
| Emprunts et dettes assimilées | 16 | 6 760,63 € |
| Charges à caractère général | 011 | 1 039 692,03 € |
| Charges de personnel | 012 | 199 239,13 € |
| Charges de gestion courante | 65 | 50 142,32 € |
| Charges exceptionnelles | 67 | 6 659,22 € |
| Charges financières | 66 | 532,13 € |

BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES - RECETTES



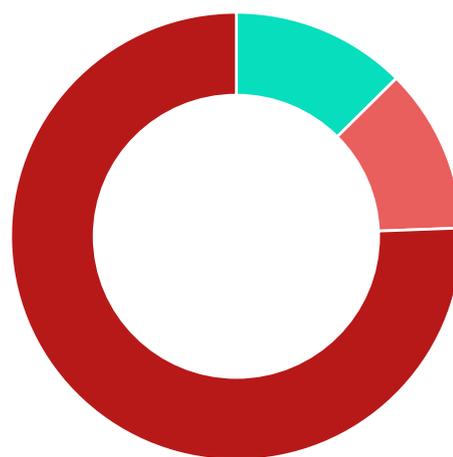
- Impôts et taxes / Fiscalité locale
- Produits des services, du domaine et ventes
- Excédent de fonctionnement capitalisés
- Dotations et participations
- Dotations, fonds divers et réserves
- Autres produits de charges courantes

| RECETTES 1 387 592,05 € | | |
|---------------------------------------------|--------|----------------|
| Dotations, fonds divers et réserves | 10 | 48,80 € |
| Excédent de fonctionnement capitalisés | 1068 | 9 469,72 € |
| Impôts et taxes / Fiscalité locale | 73-731 | 1 093 768,00 € |
| Dotations et participations | 74 | 100 601,79 € |
| Produits des services, du domaine et ventes | 70 | 179 066,10 € |
| Autres produits de charges courantes | 75 | 4 637,64 € |

BUDGET RELAIS FLUVIAL « LES ESTÈRES »

BUDGET ANNEXE RELAIS FLUVIAL « LES ESTÈRES »

| DÉPENSES 79 793,95 € | | |
|---------------------------------------------|-----|-------------|
| Immobilisations incorporelles | 20 | 10 005,00 € |
| Immobilisations corporelles | 21 | 9 468,01 € |
| Charges à caractère général | 011 | 60 320,94 € |
| RECETTES 48 720,51 € | | |
| Produits des services, du domaine et ventes | 70 | 47 523,44 € |
| Autres produits de charges courantes | 75 | 1 197,07 |



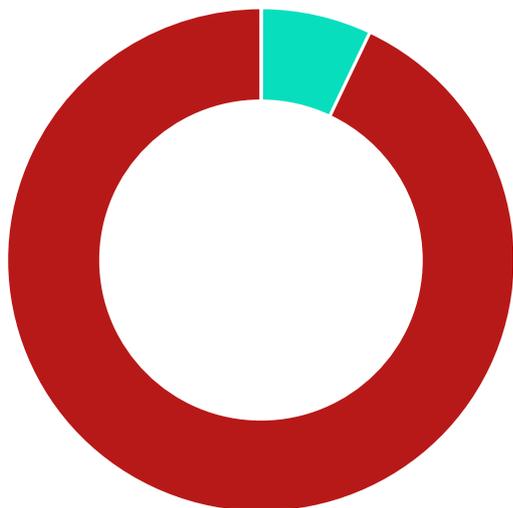
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Charges à caractère général

BUDGET MUTUALISATION

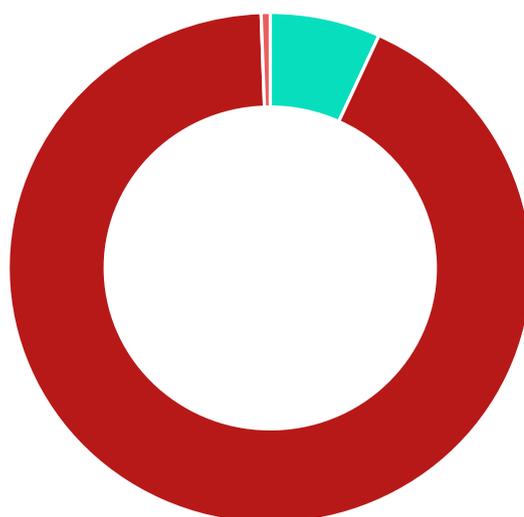
BUDGET ANNEXE MUTUALISATION

| DÉPENSES 267 727,34 € | | |
|-------------------------------|-----|--------------|
| Immobilisations incorporelles | 20 | 0 € |
| Immobilisations corporelles | 21 | 121,33 € |
| Charges à caractère général | 011 | 18 773,40 € |
| Charges de personnel | 012 | 248 832,61 € |

| RECETTES 274 507,14 € | | |
|---------------------------------------------|------|--------------|
| Dotations et participations | 74 | 50 916,16 € |
| Produits des services, du domaine et ventes | 70 | 211 711,33 € |
| Dotations, fonds divers et réserves | 10 | 237,49 € |
| Excédent de fonctionnement capitalisés | 1068 | 11 642,16 € |
| Autres produits de charges courantes | 75 | 1 540,00 € |



- Immobilisations incorporelles ■ Immobilisations corporelles
- Charges à caractère général ■ Charges de personnel

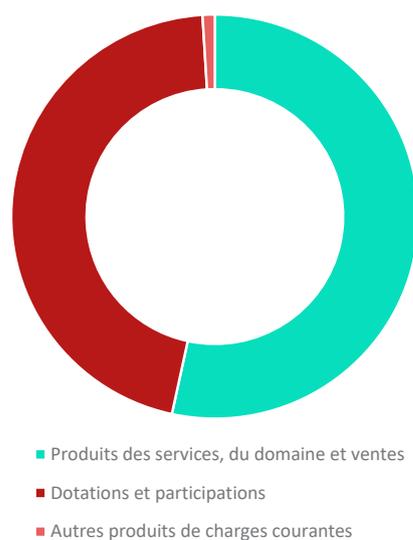
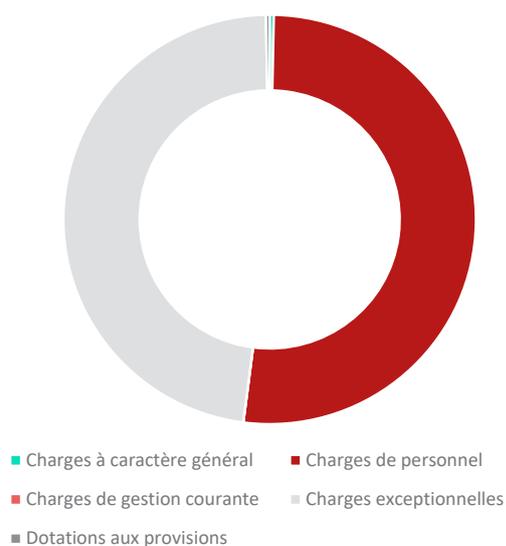


- Dotations et participations
- Produits des services, du domaine et ventes
- Autres produits de charges courantes

BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

BUDGET ANNEXE SPANC

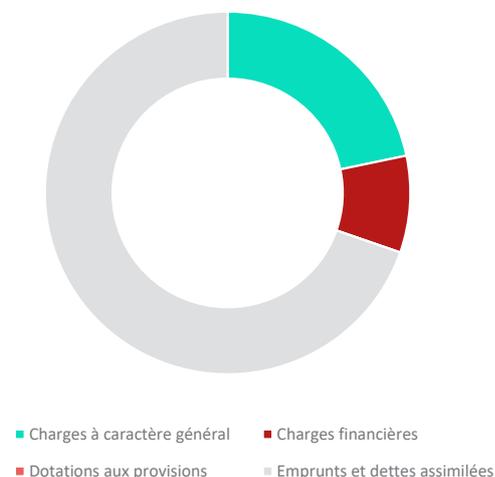
| | | DÉPENSES | 30 841,13 € |
|---------------------------------------------|-----|-----------------|--------------------|
| Charges à caractère général | 011 | | 98,70 € |
| Charges de personnel | 012 | | 15 952,48 € |
| Charges de gestion courante | 65 | | - € |
| Charges exceptionnelles | 67 | | 14 699,95 € |
| Dotations aux provisions | 68 | | 90,00 € |
| | | RÉCETTES | 38 123,24 € |
| Produits des services, du domaine et ventes | 70 | | 20 353,24 € |
| Dotations et participations | 74 | | 17 400,00 € |
| Autres produits de charges courantes | 75 | | 370,00 € |

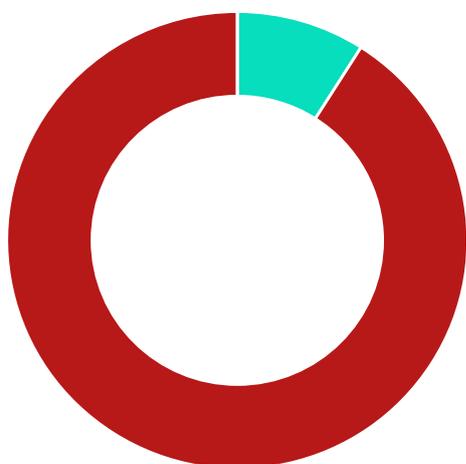


BUDGET ATELIERS RELAIS

BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS - DÉPENSES

| | | DÉPENSES | 38 275,20 € |
|-------------------------------|-----|-----------------|--------------------|
| Charges à caractère général | 011 | | 8 305,78 € |
| Charges financières | 66 | | 3 302,42 € |
| Dotations aux provisions | 68 | | - € |
| Emprunts et dettes assimilées | 16 | | 26 667,00 € |



BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS - RECETTES

- Dotations et participations
- Produits des services, du domaine et ventes
- Atténuation de charges / Autres produits de gestion courante / Produits financiers / Reprises sur provisions
- Emprunts et dettes assimilées

| RECETTES | | 46 292,59 € |
|---------------------------------------------|-----|--------------------|
| Dotations et participations | 74 | 4 174,97 € |
| Produits des services, du domaine et ventes | 70 | - € |
| Atténuation de charges | 013 | 42 117,62 € |
| Autres produits de gestion courante | 75 | |
| Produits financiers | 76 | |
| Reprises sur provisions | 78 | |
| Emprunts et dettes assimilées | 16 | - € |

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

| BUDGET PRINCIPAL | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 11 627 343,64 € | | 988 427,38 € | 0,00 € | 12 615 771,02 € |
| Opérations de l'exercice | 21 705 389,56 € | 20 416 100,93 € | 1 044 265,38 € | 672 723,89 € | 22 749 654,94 € | 21 088 824,82 € |
| TOTAUX | 21 705 389,56 € | 32 043 444,57 € | 1 044 265,38 € | 1 661 151,27 € | 22 749 654,94 € | 33 704 595,84 € |
| Résultats de clôture | | 10 338 055,01 € | | 616 885,89 € | | 10 954 940,90 € |
| Restes à réaliser | | | 564 506,96 € | 108 215,12 € | 564 506,96 € | 108 215,12 € |
| TOTAUX CUMULES | 21 705 389,56 € | 32 043 444,57 € | 1 608 772,34 € | 1 769 366,39 € | 23 314 161,90 € | 33 812 810,96 € |
| Résultats définitifs | | 10 338 055,01 € | | 160 594,05 € | | 10 498 649,06 € |

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

| BA OM | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------|----------------|----------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 97 071,37 € | 9 469,72 € | | 9 469,72 € | 97 071,37 € |
| Opérations de l'exercice | 1 313 739,24 € | 1 378 073,53 € | 55 656,90 € | 26 992,93 € | 1 369 396,14 € | 1 405 066,46 € |
| TOTAUX | 1 313 739,24 € | 1 475 144,90 € | 65 126,62 € | 26 992,93 € | 1 378 865,86 € | 1 502 137,83 € |
| Résultats de clôture | | 161 405,66 € | -38 133,69 € | | | 123 271,97 € |
| Restes à réaliser | | | 51 596,86 € | | 51 596,86 € | 0,00 € |
| TOTAUX CUMULES | 1 313 739,24 € | 1 475 144,90 € | 116 723,48 € | 26 992,93 € | 1 430 462,72 € | 1 502 137,83 € |
| Résultats définitifs | | 161 405,66 € | -89 730,55 € | | | 71 675,11 € |

BUDGET ANNEXE RELAIS FLUVIAL « LES ESTÈRES »

| BA RELAIS FLUVIAL | EXPLOITATION | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|--------------|--------------|----------------|-------------|--------------|--------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 119 583,26 € | | 37 547,82 € | 0,00 € | 157 131,08 € |
| Opérations de l'exercice | 105 811,27 € | 86 683,76 € | 57 436,26 € | 45 490,33 € | 163 247,53 € | 132 174,09 € |
| TOTAUX | 105 811,27 € | 206 267,02 € | 57 436,26 € | 83 038,15 € | 163 247,53 € | 289 305,17 € |
| Résultats de clôture | | 100 455,75 € | | 25 601,89 € | | 126 057,64 € |
| Restes à réaliser | | | 22 345,74 € | | 22 345,74 € | 0,00 € |
| TOTAUX CUMULES | 105 811,27 € | 206 267,02 € | 79 782,00 € | 83 038,15 € | 185 593,27 € | 289 305,17 € |
| Résultats définitifs | | 100 455,75 € | | 3 256,15 € | | 103 711,90 € |

BUDGET ANNEXE SPANC

| BA SPANC | EXPLOITATION | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|--------------|-------------|----------------|----------|-------------|-------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | 13 128,58 € | | | | 13 128,58 € | 0,00 € |
| Opérations de l'exercice | 30 841,13 € | 38 123,24 € | | | 30 841,13 € | 38 123,24 € |
| TOTAUX | 43 969,71 € | 38 123,24 € | | | 43 969,71 € | 38 123,24 € |
| Résultats de clôture | -5 846,47 € | | | | -5 846,47 € | |
| Restes à réaliser | | | | | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAUX CUMULES | 43 969,71 € | 38 123,24 € | | | 43 969,71 € | 38 123,24 € |
| Résultats définitifs | -5 846,47 € | | | | -5 846,47 € | |

BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

| BA ATELIERS RELAIS | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | | | 25 956,21 € | | 25 956,21 € |
| Opérations de l'exercice | 57 847,43 € | 57 847,43 € | 38 221,84 € | 46 239,23 € | 96 069,27 € | 104 086,66 € |
| TOTAUX | 57 847,43 € | 57 847,43 € | 38 221,84 € | 72 195,44 € | 96 069,27 € | 130 042,87 € |
| Résultats de clôture | | 0,00 € | | 33 973,60 € | | 33 973,60 € |
| Restes à réaliser | | | | | | |
| TOTAUX CUMULES | 57 847,43 € | 57 847,43 € | 38 221,84 € | 72 195,44 € | 96 069,27 € | 130 042,87 € |
| Résultats définitifs | | 0,00 € | | 33 973,60 € | | 33 973,60 € |

BUDGET ANNEXE MUTUALISATION

| BA MUTUALISATION | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | | | 4 712,60 € | 0,00 € | 4 712,60 € |
| Opérations de l'exercice | 275 241,06 € | 275 241,06 € | 121,33 € | 7 620,65 € | 275 362,39 € | 282 861,71 € |
| TOTAUX | 275 241,06 € | 275 241,06 € | 121,33 € | 12 333,25 € | 275 362,39 € | 287 574,31 € |
| Résultats de clôture | | 0,00 € | | 12 211,92 € | | 12 211,92 € |
| Restes à réaliser | | | | | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAUX CUMULES | 275 241,06 € | 275 241,06 € | 121,33 € | 12 333,25 € | 275 362,39 € | 287 574,31 € |
| Résultats définitifs | | | | 12 211,92 € | | 12 211,92 € |

ACTIVITÉ COMPTABLE 2023

1 364
TITRES



114
TITRES / MOIS

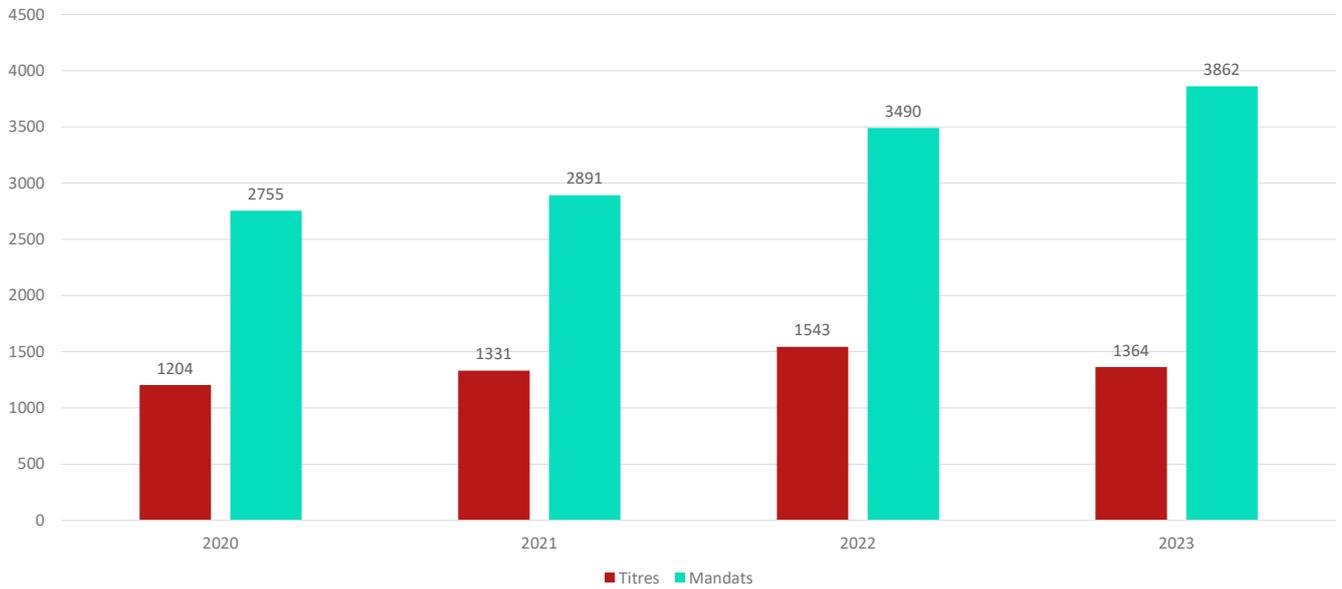


3 862
MANDATS

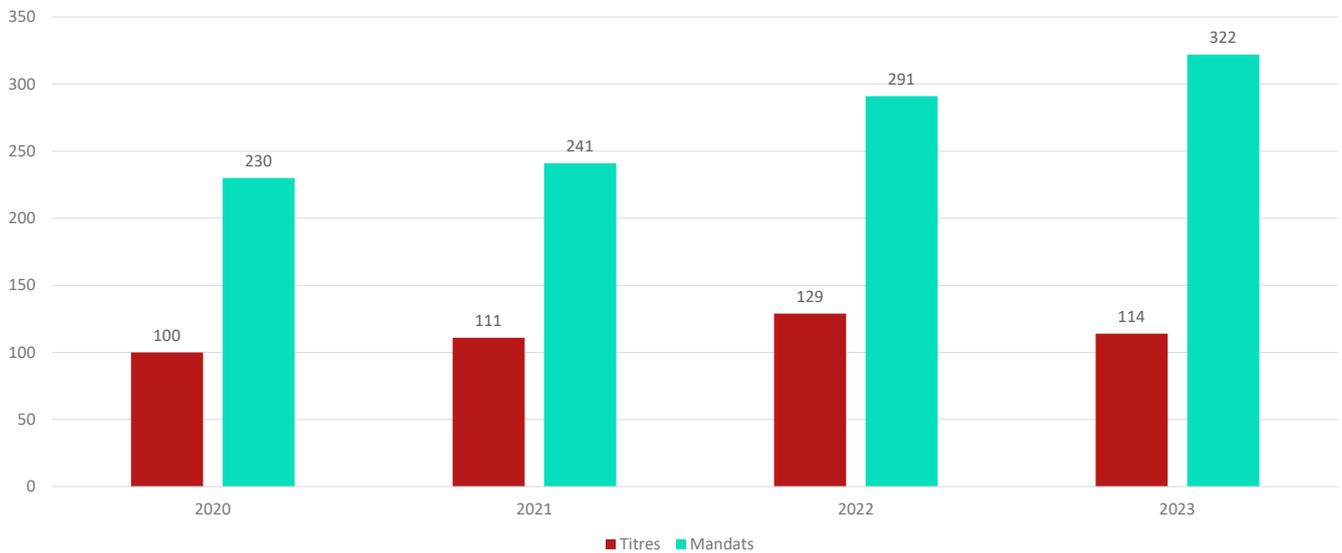


322
MANDATS / MOIS

Evolution activité comptable



Evolution activité comptable moyenne mensuelle



COMMUNICATION

La communication de la collectivité est déclinée sur différents supports, en fonction des publics cibles : population, élus, partenaires institutionnels et socio-professionnels ou encore agents.

COMPOSITION DU SERVICE

Au 31/12/2023, le service était composé

- >>>>** d'une responsable de service
- >>>>** d'une chargée de communication
- >>>>** de 2 apprentis

IDENTITÉ VISUELLE



Le logotype est composé du nom de la collectivité qui a été raccourci, « Communauté de Communes Pont du Gard », associé à 3 éléments graphiques : un arbre, le Pont du Gard, et une représentation de l'eau.

15 logos déclinés pour les structures et services annexes



COMMUNICATION NUMÉRIQUE EXTERNE

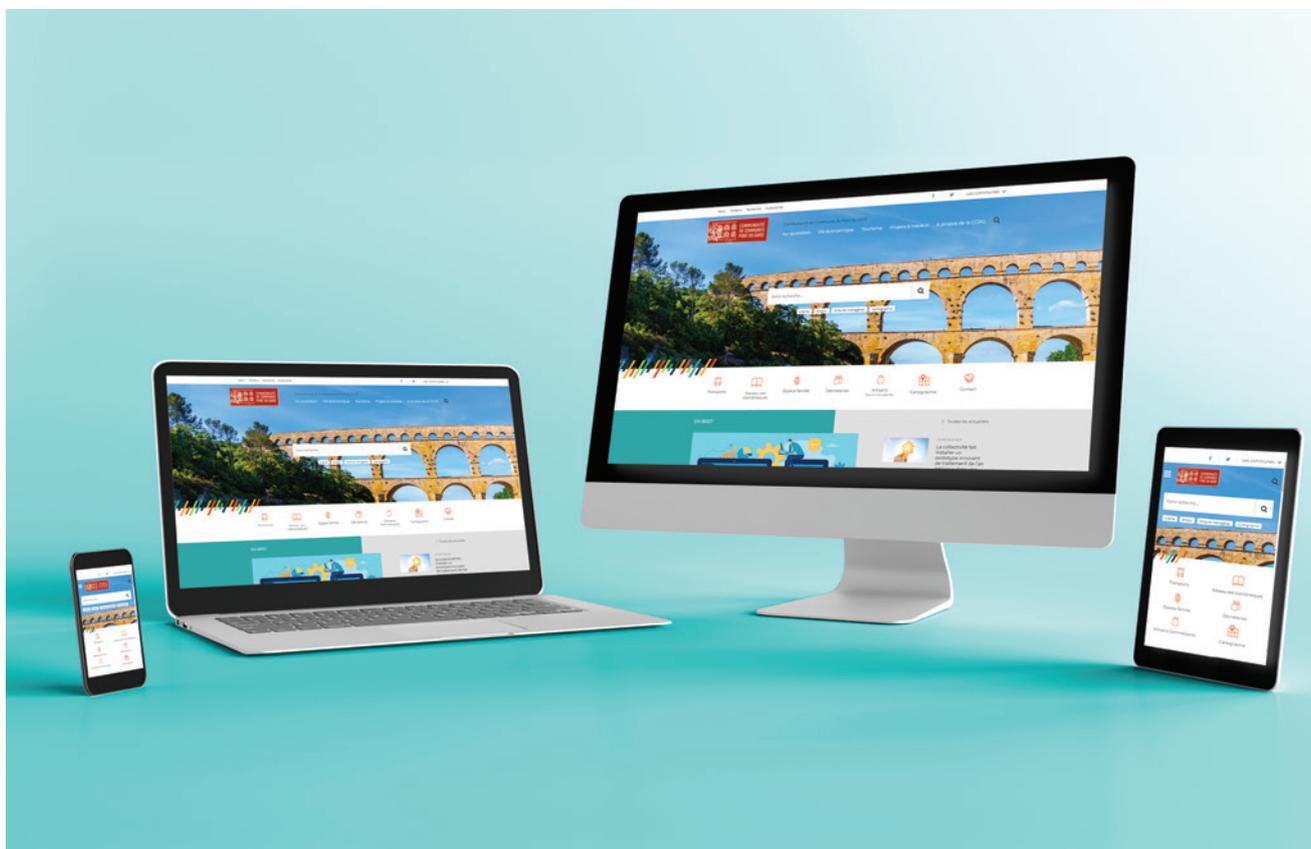
Le **site web www.cc-pontdugard.fr** : mis en ligne début 2017, il a généré **30 366 visites** en 2023 soit 83 visites par jour en moyenne. Il est la vitrine de la collectivité.

Les informations publiées sur le site web sont par ailleurs relayées sur la **page Facebook de la communauté de communes** : www.facebook.com/cc.pontdugard/. La couverture* estimée de la page Facebook de la collectivité en 2023 est de **93 200** et de **27 000 visites sur la page**.

La collectivité dispose aussi de pages Facebook pour son relais intercommunal des services au public, pour son réseau intercommunal des bibliothèques et pour son relais petite enfance ; ainsi que d'une page LinkedIn pour son espace entreprises et coworking.

La communauté de communes du Pont du Gard dispose également de **panneaux d'information lumineux** dans chacune des communes membres sur lequel la collectivité ou la commune directement peut publier une information à destination du public.

* Couverture de la diffusion organique ou payante de votre contenu Facebook, y compris les publications, les stories et les publicités. Il comprend également la couverture d'autres sources, comme les identifications, les visites et les consultations de la Page ou du profil, ainsi que la couverture des publications et des stories boostées. La couverture n'est comptabilisée qu'une seule fois si elle provient d'une diffusion à la fois organique et payante.



REPLACEMENT DES PANNEAUX LUMINEUX



Depuis 2012, les communes du territoire bénéficiaient de panneaux lumineux fournis par la Communauté de Communes du Pont du Gard afin d'y diffuser les informations locales.

Ces panneaux devenus obsolètes, les élus ont souhaité procéder à leur remplacement. Ils permettent en effet de diffuser les informations communales, intercommunales et parfois associatives et constituent donc un dispositif important de communication.

Le nouveau matériel, de dimensions équivalentes aux anciens panneaux, permettra de diffuser des visuels en couleurs. Il bénéficie également d'une technologie à LED et d'un ajustement automatique à la luminosité assurant une faible consommation électrique. Ces nouveaux panneaux peuvent également être mis en veille la nuit, toujours dans un souci d'économie d'énergie.

Le renouvellement du parc de panneaux a débuté en fin d'année 2023 et représente un investissement de près de 275 000 € TTC pour la communauté de communes sur le budget 2023.

PUBLICATIONS

La collectivité édite un magazine intercommunal et un agenda des manifestations tout deux semestriels et distribués dans toutes les boites aux lettres du territoire soit environs **13.200 foyers**. Des dépôts d'exemplaires en libre-service à destination des habitants sont également effectués dans les mairies du territoire.

En 2023, le magazine intercommunal a été imprimé à 26 000 exemplaires pour les deux éditions cumulées. Une édition a été distribuée au mois de janvier et l'autre au mois de juin 2023. Le magazine intercommunal permet aux habitants **d'être tenus informés des projets et actions menés par la collectivité**.

L'agenda des manifestations a été distribué aux mois de janvier et d'août 2023. Des dépôts de l'agenda ont par ailleurs été effectués dans les offices de tourisme Destination Uzège-Pont du Gard, Avignon et Nîmes, ainsi que dans les mairies du territoire.

52 000

Au total, se sont 52 000 exemplaires des publications de la collectivité qui ont été imprimés et diffusés.



COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE

La communication opérationnelle accompagne les projets des différentes directions et services en concevant et réalisant des campagnes tous supports, toujours dans l'objectif d'**informer les habitants et de valoriser les projets auprès des publics cibles**.

Affiches, flyers, dépliants, mailings, oriflammes, x-banner, bâches pour barrières, badges, chevalets, invitations, vidéos promotionnelles, identités visuelles, bannières mail, questionnaires en ligne, goodies, articles en ligne, publication Facebook, relations presse, sont autant de supports et outils réalisés ou organisé par le service communication de la collectivité pour accompagner les services dans leurs besoins en communication.

COMMUNICATION VIA LA PRESSE ÉCRITE ET LES MÉDIAS LOCAUX

593
retombées presse

La Communauté de Communes du Pont du Gard collabore depuis de nombreuses années avec les médias locaux afin de diffuser ses informations au grand public. En 2023, se sont ainsi 593 retombées presse qui ont été comptabilisées pour la collectivité, soit **une moyenne de 11 retombées presse par semaine**.

COMMUNICATION INTERNE

Une lettre d'information numérique à destination des agents est réalisée par le service communication depuis le mois d'avril 2020. 5 lettres d'informations aux agents ont été publiées en 2023.

5 *lettres d'informations aux agents réalisées*

1 625 *consultations au total*

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la collectivité diffuse également par mail une lettre d'information numérique aux élus du territoire. Cette lettre d'information comporte des actualités sur les projets et les services de l'intercommunalité et met également à disposition des élus un accès aux documents relatifs aux conseils communautaires.

6 *lettres d'informations ont été envoyées aux élus du territoire en 2023.*

SERVICES TECHNIQUES

SERVICE BÂTIMENTS ENERGIE

AUDIT ENERGÉTIQUE

La Communauté de Communes du Pont du Gard a récemment achevé un audit énergétique complet de l'ensemble de ses bâtiments, réaffirmant son engagement pour la transition énergétique et la réduction des consommations énergétiques. Cette initiative, qui s'inscrit dans notre démarche de développement durable, a été réalisée pour un montant total de 15 000 euros.

Cet audit énergétique, couvrant tous les bâtiments relevant de la Communauté de Communes y compris les bureaux administratifs, les bâtiments de la petite enfance, et autres structures communales a permis de :

- >>>** Évaluer la Performance Énergétique : Une analyse détaillée des consommations d'énergie actuelles a identifié les points forts et les axes d'amélioration.
- >>>** Proposer des Actions d'Amélioration : Des recommandations concrètes ont été formulées pour réduire la consommation énergétique, améliorer l'efficacité des équipements, et intégrer des sources d'énergie renouvelable lorsque cela est possible.
- >>>** Établir un Plan d'Action : Un plan d'action stratégique a été développé, avec des priorités à court, moyen et long terme, tenant compte des contraintes budgétaires et des objectifs environnementaux.
- >>>** Sensibiliser et Former le Personnel : Des sessions de formation et de sensibilisation pour les employés et les usagers des bâtiments seront mises en place, promouvant des comportements éco-responsables.
- >>>** Réalisé par une société spécialisée en ingénierie énergétique, cet audit a inclus des visites de sites, des relevés de consommations énergétiques.
- >>>** Les résultats de cet audit sont très prometteurs et nous permettront de réaliser des économies substantielles sur le long terme, tout en renforçant notre rôle de collectivité exemplaire en matière de développement durable. Nous avons déjà commencé à mettre en œuvre certaines des recommandations, telles que l'amélioration de l'isolation de plusieurs bâtiments et l'installation de systèmes d'éclairage plus efficaces.

SERVICE OPÉRATIONNEL ATELIER SERVICES TECHNIQUES

COMPOSITION DU SERVICE

Le Service technique est actuellement composé de 6 agents avec un niveau de compétences et de professionnalisations différents

- >>>** 1 agent chargé de travaux de ferronnerie et de serrurerie
- >>>** 1 agent aide ouvrier aux travaux de ferronnerie
- >>>** 2 agents polyvalents assurant actuellement les interventions sur les bâtiments tous corps

d'état et des interventions liées aux festivités des communes

>>> 2 agents intervenants plus spécifiquement sur les travaux d'entretien des espaces verts et de livraisons

INTERVENTIONS 2023 AU SEIN DES BÂTIMENTS DE LA PETITE ENFANCE

| | |
|--------------------------|----|
| Galopins Galopines : | 67 |
| La Ribambelle : | 28 |
| La Ruche Enchantée : | 75 |
| Le petit Poucet : | 40 |
| Les Pitchounets : | 37 |
| Les P'tits Loups : | 44 |
| L'Oustau des Pequelets : | 44 |
| Relais petite enfance : | 5 |

340 interventions

212 889 €

**de travaux d'investissement et de maintenance
réalisés en 2023 sur les structures des crèches et micro-crèches**

AUTRES INTERVENTIONS 2023

>>> Service Economie tourisme

- Entretien des espaces verts sur la ZAC de Théziers
- Veille patrimoine et interventions de maintenance sur les chemins de randonnées et boucles cyclables
- Fabrication et pose de barreaudages et serrure anti-panique pour les portails d'accès de la Halte fluviale d'Aramon
- Réaménagement d'une ancienne cuisine en bureau

>>> Siège de la C.C.

- Entretien des espaces verts

>>> Service Environnement

- 300 livraisons de récupérateur d'eau auprès des usagers
- Débroussaillage des espaces verts des déchèteries de Meynes et de Comps
- Entretien régulier en espaces verts du bassin de Montfrin
- Livraison de bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif sur les communes de Meynes/ Comps et Montfrin *98

- Fabrication et pose de rampes d'accès pour les containers DEEE des déchèteries de Comps et Montfrin
- Réparations ponctuelles des barrières de quais
- Réparations et remplacement des serrures d'accès aux Algeco

>>> Maison du service pour tous

- Entretien des espaces verts de la zone

>>> Matériel de festivité

- Fabrication de racks de stockage pour les barrières anti-intrusion
- Fabrication de 20 barrières taurines et 40 pieds
- Livraisons et installations du matériel de festivité selon la demande des communes

>>> Service Petite enfance

- Pose d'un garde-corps de 40 m de long pour le jardin haut de la crèche d'Aramon
- Réfection d'un portillon métallique pour la crèche d'Aramon
- Fabrication et pose de mats de fixation pour les voiles d'ombrage de la crèche d'Estézargues
- Fabrication et pose d'arceaux vélos pour la crèche de Montfrin

>>> Dans le cadre de la convention de la prestation de services d'assistance technique pour la commune d'Estézargues

- Fabrication et pose de garde-corps et de protections anti-chute pour le jardin du forgeron

>>> Pour le service Mobilités-PAT

- Fabrication de bureaux sur mesure
- Location et entretien de vélos électriques *100
- Installation d'équipements urbains sur les aires de covoiturages
- Mise en place des nouveaux panneaux de signalétiques de la CCDPG

>>> Pour les services techniques

- Pose d'un escalier tournant et de barrières amovibles pour la mezzanine du hangar ST de la zone de l'Arnède à Remoulins

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE / AFFAIRES JURIDIQUES

MISSIONS

>>> Assistance et conseils juridiques auprès des élus et des services ;

>>> Contrôle préalable des actes juridiques ;

- >>> Gestion des contentieux et précontentieux ;
- >>> Planification de la commande publique liée à une politique d'achat ;
- >>> Instruction et gestion des procédures de marchés ;

CHIFFRES-CLÉS

- >>> Conclusion de 13 marchés publics pour répondre aux besoins de la CCPG ;
- >>> Organisation de 6 conseils communautaires ;
- >>> Organisation de 7 bureaux communautaires ;
- >>> Rédaction de 91 délibérations du Conseil communautaire ;
- >>> Rédaction de 28 délibérations du Bureau communautaire ;
- >>> Rédaction de 162 décisions du Président ;
- >>> Rédaction de 12 arrêtés du Président.

I. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

LE PROJET DE TERRITOIRE

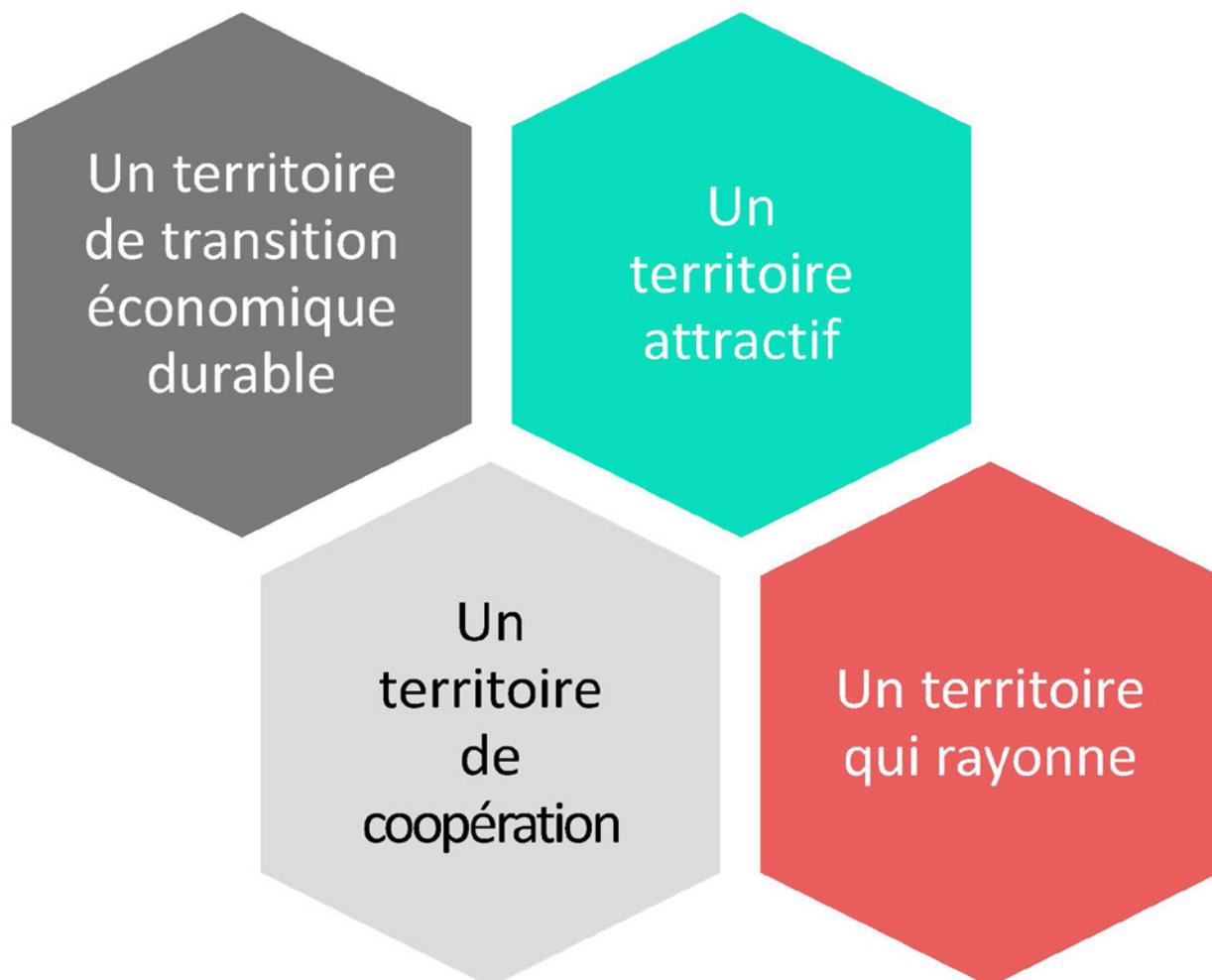
Par délibération du 6 décembre 2021, **le conseil communautaire a approuvé son projet de territoire qui permet de définir les axes de son développement jusqu'en 2030.**

Il s'agit d'un **projet global de développement**, porté par les acteurs locaux, qui aborde les différents domaines d'interventions du territoire : services à la population, développement économique, agriculture, tourisme, habitat, urbanisme, environnement, santé...

Ce document s'inscrit dans une démarche prospective et **définit les axes prioritaires de développement et les actions choisies** pour parvenir à l'atteinte des objectifs.

La démarche a fait l'objet de plusieurs ateliers collaboratifs avec les élus de la Communauté de communes, les maires des communes, les acteurs socio-économiques et les partenaires institutionnels, d'une consultation des conseils municipaux, d'un questionnaire à destination du grand public qui a récolté plus de 500 réponses permettant ainsi d'enrichir notre projet de territoire afin qu'il apporte une réponse concrète à vos préoccupations et vos besoins.

QUATRE PRIORITÉS DÉFINIES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT

SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

WEBSIG INTERCOMMUNAL

Le WebSIG Intercommunal www.cc-pontdugard.fr : <https://sig.cc-pontdugard.fr/vmap/>, a été remodelé et reconfiguré sur l'année 2023.

31 000 visites

Le site a généré 31 000 visites, soit 85 visites par jour en moyenne, une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente.

Axes majeurs de développements 2023

- >>> Zone d'accélération des Energies renouvelables -> pré-identification des zonages potentiellement favorables aux panneaux solaires, ombrières ou photovoltaïques
- >>> Mise à jour continue de l'adressage via le portail Adresse.data.gouv sur certaines communes
- >>> Mise à jour et maintenance des données présentes sur le websig intercommunal
- >>> Travail sur la mise en place du cadastre solaire, consultation, demande de subvention, méthodologie.
- >>> Création d'atlas cartographique et appui technique pour les différents services de la communauté de communes



Une convention (DE-2021-104) de prestation a été passée avec la CCBTA pour une durée d'un an, tacitement reconductible. Cette convention fait suite au départ de leur agent en charge des missions de SIG et au besoin immédiat de continuité de service. C'est l'agent de la collectivité qui a réalisé sur 2023 les missions quotidiennes de la mise à jour de Vmap, de mise à disposition des données SIG, ainsi que des demandes spécifiques en cartographie.

C'est ainsi 24 jours de travail répartis sur l'année civile qui ont été menés pour le compte de la CCBTA.

Dématérialisation des Autorisations d'urbanisme

Au 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation des actes d'urbanisme a été mis en place. Le service SIG contribue activement au bon fonctionnement du guichet unique en répondant aux usagers sur les problèmes techniques qui peuvent rencontrer. Le pôle assure la pérennité du système.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

ESPACE ENTREPRISE ET COWORKING

C'est le 23 septembre 2021 qu'a été inauguré, **l'espace Entreprises** dans les locaux de la Maison des services au public située 4 rue Saint André à Remoulins.

Cet « Espace entreprises » permet de **faciliter le parcours du/de la chef-fe d'entreprise** de la création, au développement en passant par la transmission. Il se veut être un lieu de rencontres privilégiées avec notamment les Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture mais aussi avec les réseaux comme Initiative Gard, ADIE, France Active AIRDIE, les Entrepreneurs de l'Uzège-Pont du Gard, la Cleantech Vallée et également d'autres partenaires.

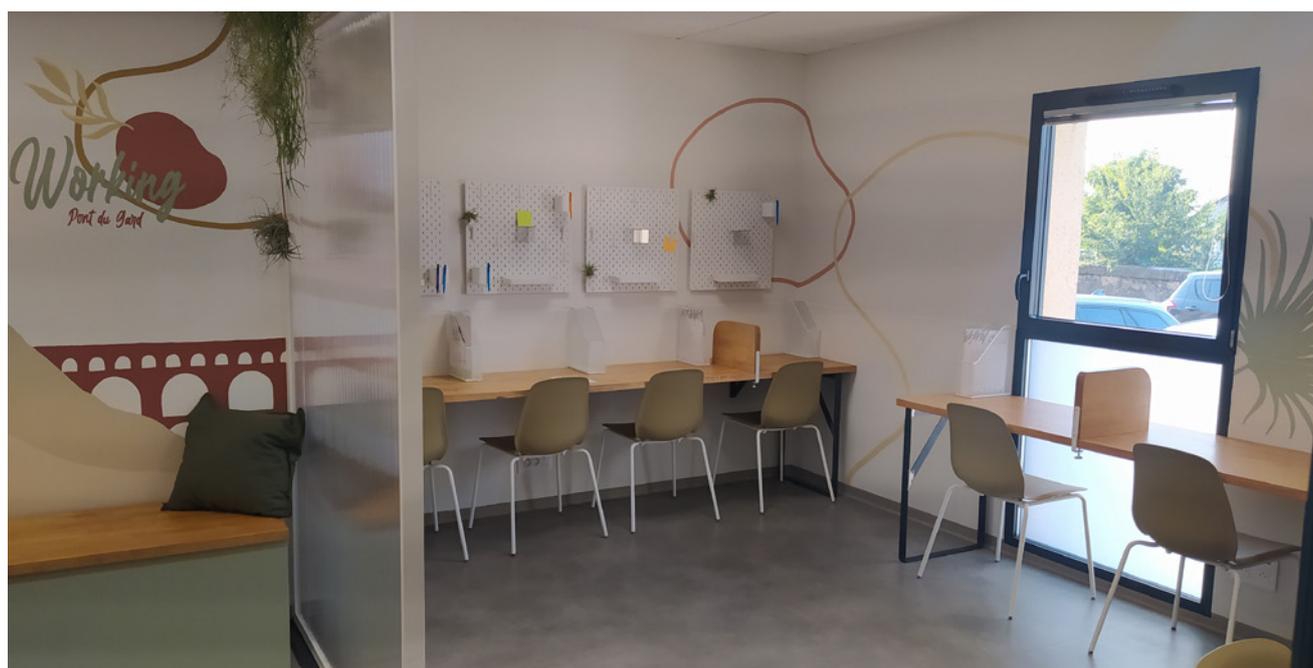
Des permanences ont été mises en place au sein de l'espace Entreprises afin de faciliter les démarches des professionnel.l.e.s.

Pour bénéficier de cet écosystème porteur et facilitateur, il suffit de prendre rendez-vous avec le service développement économique de la communauté de communes afin d'identifier le besoin pour pouvoir mobiliser les partenaires en capacité de répondre à vos attentes.

L'espace Entreprises de la Communauté de Communes du Pont du Gard accompagnera les entrepreneur.e-s sur les différents dispositifs d'aide et de financement (création, développement, innovation, trésorerie et immobilier), sur les problématiques de recrutements (besoins en personnel, aides à l'embauche,...) et également les questions liées à leur installation : terrains et locaux disponibles.

Ce lieu permet par ailleurs de favoriser la mise en réseau à travers des animations et ateliers mais aussi par des formations proposées aux professionnel.le-s.

UN COWORKING ACCESSIBLE 24/24H ET 7/7H



Jouxtant le nouvel Espace Entreprises, un coworking (espace de travail mutualisé et partagé) qui sera accessible 24/24h et 7/7j est à la disposition des entrepreneurs, dans un contexte de développement des tiers-lieux et de mutualisation des moyens. Alors que la plupart des tiers lieux sont installés dans les grandes ou moyennes agglomérations, c'est suite à l'initiative des Entrepreneurs de l'Uzège-Pont du Gard que la collectivité a créé cet espace de coworking dans un environnement plutôt rural.

L'objectif est de favoriser l'attractivité du territoire pour la population active, principalement pour des travailleur·euse·s indépendant·e·s et télétravailleur·euse·s. Le lieu peut également être utilisé par les entreprises du territoire pour organiser des réunions, conférences et/ou formations. Ponctuellement, il peut aussi être utilisé par les vacancier·ère·s souhaitant disposer d'un espace de travail adapté, ou même par les étudiant·e·s.

Concrètement, l'espace de coworking propose :

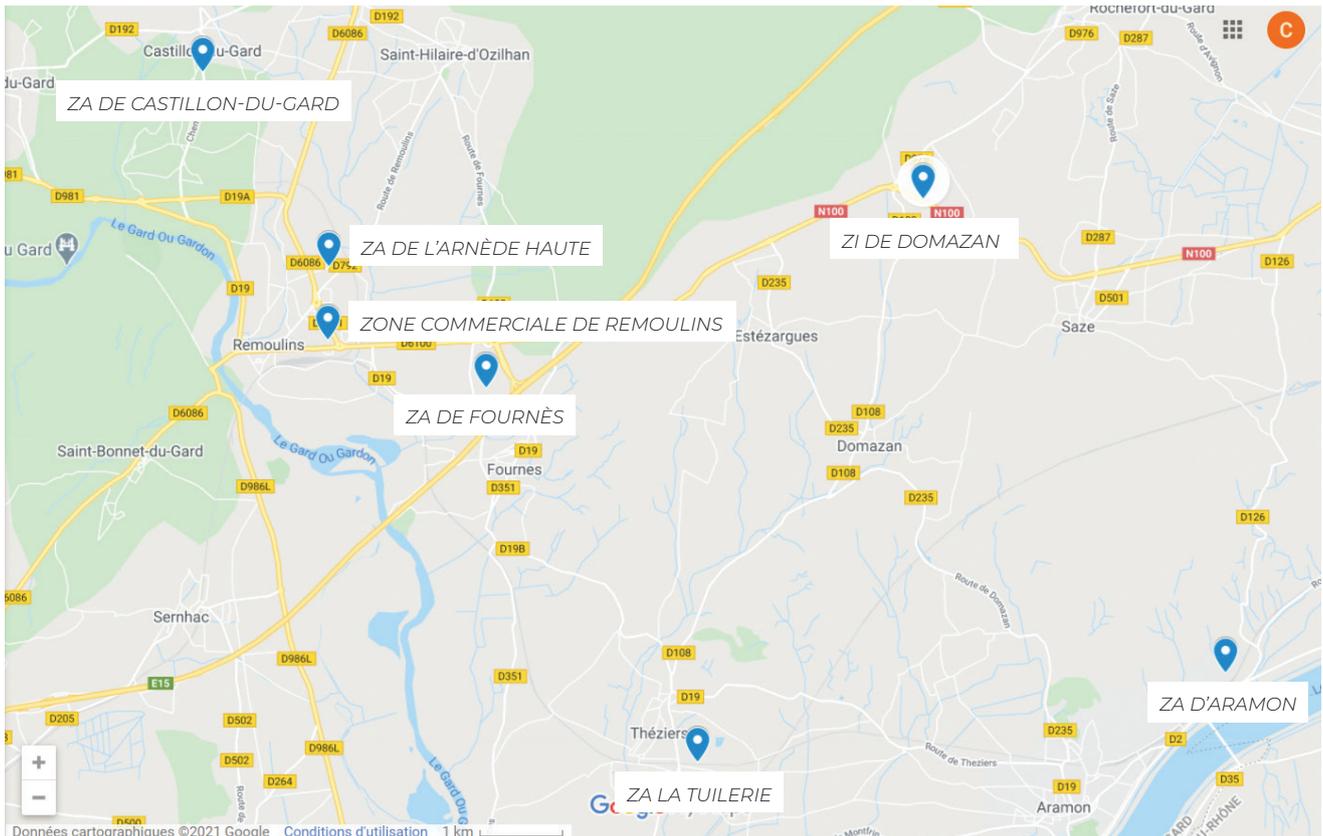
- >>>** 1 salle de réunion /conférence de 17m² (accueil de 10 personnes format réunion et 15 personnes format conférence)
- >>>** 1 espace nomade / open space de 26m² (accueil jusqu'à 8 personnes)
- >>>** 2 espaces privés / bureaux de 12m² chacun (accueil jusqu'à 4 personnes chacun)
- >>>** 1 espace détente et terrasse de 15m²

Il bénéficie par ailleurs d'une accessibilité adaptée aux personnes à mobilité réduite, d'un parking gratuit, de l'internet haut débit, d'un espace cuisine, de sanitaires et d'une imprimante professionnelle (impression/humérification).



ZONES D'ACTIVITÉS ET ZONES INDUSTRIELLES

Sept zones d'activités sont implantées sur le territoire de la collectivité. Les zones d'activités sont des sites réservés à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné qui réunissent autour d'un même objectif de croissance et dans une logique de partenariat les pouvoirs publics, les collectivités et les entreprises.



ATELIERS RELAIS

Soucieuse de favoriser la création et l'implantation d'activités économiques sur le territoire pour soutenir l'emploi et le développement économique, la collectivité propose 4 ateliers à la location.

Le prix de la location est fixé à 861,63 €/mois hors charges.

46 292,59€
de recettes de loyers en 2023

CLEANTECH VALLÉE & CLEANTECH BOOSTER

Suite à la fermeture de la centrale thermique EDF sur la commune d'Aramon, la Communauté de Communes du Pont du Gard a fait le choix, avec EDF, de prioriser la **redynamisation économique à travers les Cleantech** (valorisation des déchets, déconstruction, développement des ENR) qui avaient été identifiées comme un potentiel du territoire.

L'association Cleantech vallée, née d'une démarche de **co-construction entre partenaires publics et privés** a pour volonté de développer un programme qui puisse répondre aux exigences de la spécificité industrielle historique du territoire et l'inscrire dans l'économie de demain. Elle compte parmi ses membres fondateurs : EDF, la Communauté de Communes du Pont du Gard, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, Enedis, BRL, la Banque Populaire du Sud, Orano, la CCI du Gard, CEA, Sanofi, l'UIMM, Cyclium et le Pôle de Valorisation des Sites Industriels.

La Cleantech Vallée est par ailleurs un **opérateur du Contrat de Transition Ecologique**, signé le 6 décembre 2018, qui vise notamment à asseoir la notoriété nationale du territoire dans le domaine des Cleantech pour conforter son attractivité vis-à-vis des entreprises locales, régionales, nationales et internationales du domaine.

Les actions de la Cleantech Vallée sont multiples :

>>> Veiller à la structuration des entreprises, afin d'attirer et conserver les talents ainsi que développer de nouvelles activités économiques.

>>> Assurer la formation et l'accompagnement des entreprises, notamment en dialoguant avec l'éducation nationale, en définissant le besoin en stagiaire et en formation, à travers la mise en place de formations, en créant des conférences sur des activités spécifiques, et en créant un diplôme Cleantech Vallée reconnu.

CLEANTECH BOOSTER

Le premier projet de la Cleantech Vallée à se concrétiser est le Cleantech Booster. Il s'agit d'un **programme d'accélération de croissance, unique car c'est le seul à concerner le domaine des cleantech**. Son objectif est d'accélérer la croissance et le développement des entreprises du territoire Gardois en créant des emplois qualifiés.



TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le territoire Gard Rhodanien - Pont du Gard a été labellisé «Territoires d'industrie» lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2019.



L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une **stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires**. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales ou de ses établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Jeudi 9 novembre 2023, l'Etat dévoile le territoire Pont du Gard et Gard rhodanien, lauréat de la nouvelle carte des « Territoires d'Industrie » en France. La candidature de la CleanTech Vallée pour piloter ce dispositif d'Etat remis au goût du jour, est retenue parmi les candidatures pour la période 2024-2027. Une grande opportunité pour le territoire de poursuivre ses ambitions en matière de décarbonation de son industrie et d'accompagnement des acteurs économiques dans leur transformation écologique.

Un label accélérateur de transformation industrielle et économique décarbonée

Avec ce nouveau dispositif pluriannuel, l'Etat permet au territoire gardois de poursuivre sa relance industrielle bas carbone et participe à son attractivité en reconnaissant la réalisation de grands projets dans les domaines de l'énergie bas carbone notamment et ses besoins en termes d'attractivité des filières techniques et industrielles pour réussir ces défis majeurs. S'appuyant sur cette démarche de transition écologique et décarbonation des activités économiques déjà initiée et soutenue en Région Occitanie, le projet de Territoire d'industrie « CleanTech Vallée » a été élaboré en concertation et en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il regroupe un collectif d'acteurs publics (deux EPCI avec la Communauté de communes Pont du Gard et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien) et privés industriels (la CleanTech Vallée représente par ses membres fondateurs les acteurs industriels et économiques du territoire grands groupes mais aussi les TPE/PME locales), incarnant ce deuxième bassin industriel d'Occitanie.

La CleanTech Vallée : pilote et animateur de ce territoire d'industrie pour le développement d'une industrie énergétique bas carbone et le développement d'une industrie verte résiliente.

La CleanTech Vallée a naturellement été désignée pour poursuivre la dynamique insufflée depuis cinq ans dans la transformation écologique profonde du territoire gardois pour favoriser un développement économique compatible avec les objectifs 2050 d'une France bas carbone. L'association est ainsi l'acteur fédérateur choisi pour piloter de manière renforcée ce nouveau Contrat Territoire d'Industrie. Le projet s'articule autour de trois grandes ambitions : contribuer à la relance du nucléaire, accélérer dans le développement et l'accueil de projets énergétiques décarbonés et accompagner les autres filières industrielles conventionnelles (eau, chimie) dans leur décarbonation.

ETUDE FONCIERE

Lors du transfert intégral de la compétence zones d'activité économique (ZAE) aux intercommunalités au 1^{er} janvier 2017 (loi NOTRe du 7 août 2015), les intercommunalités ont eu l'occasion d'identifier le foncier économique sur leur territoire afin qu'elles se voient transférer les éventuelles zones auparavant communales.

Dans le cadre de la loi Climat et résilience (loi n° 2021-1104 du 22 août 2021), l'objectif de sobriété foncière a été intégré. Pour y répondre, il s'agit désormais pour les intercommunalités d'inventorier obligatoirement les ZAE intercommunales avant le 22 août 2023.

C'est dans ce cadre qu'en novembre 2022, le bureau d'étude MODAAL a été retenu via un groupement de commandes signé conjointement par la Communauté de communes du Pont du Gard et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, pour mener une étude foncière économique sur le territoire.

Cette étude a permis d'identifier la totalité des zones à potentiel de développement économique mobilisable à court et moyen termes. Grâce à cet inventaire, la collectivité devra prioriser les zones les plus attractives et ayant un faible impact environnemental et/ou peu contraintes en matière d'urbanisme, de risque naturel...etc. Cette priorisation répondra aux objectifs de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

MARCHÉS NOCTURNES 2023

Pour mettre à l'honneur artisans et producteurs, la collectivité a organisé 3 marchés nocturnes prévus de juillet à fin août permettant de découvrir les produits et savoir-faire locaux.

Ces marchés ont été organisés en partenariat avec les communes et le Comité de Promotion Agricole d'Uzès.

>>> Montfrin : Lundi 18 juillet

>>> Valliguières : Lundi 1er août

>>> Domazan : Lundi 29 août

RELAIS FLUVIAL « LES ESTÈRES »





Relais
fluvial
LES ESTÈRES

Le relais fluvial est un espace d'accueil où les bateaux de plaisance et les péniches-hôtels peuvent ancrer et profiter des sites touristiques, historiques et des centres urbains (commerces, restaurants, etc...).

Le relais fluvial des ESTÈRES, met à disposition **40 emplacements** pour l'accueil de bateaux de moins de 15 mètres ainsi qu'un **ponton de plaisance pour recevoir les péniches-hôtels** avec accueil spécialisé.

>>> Conventonnement avec 2 résidents annuels de la Halte Fluviale pour l'accueil des usagers et collecte de la régie (location plan d'eau).

>>> Entretien de l'ouvrage en régie par les services développement économique et touristique.

>>> Promotion du site via l'office de tourisme.

BUDGET ANNEXE

| Année | Recettes d'exploitation réelles | Dépenses d'exploitation réelles |
|-------|---------------------------------|---------------------------------|
| 2023 | 48 720,51 € | 60 320,94 € |

SENTIERS DE RANDONNÉE

La collectivité dispose d'un Schéma Local de la Randonnée initié en 2008 qui représente plus de **350 km sillonnant les 16 communes qui composent le territoire.**

>>> Veille et entretien réalisés en interne

CARTO-GUIDE

Un **carto-guide « Entre Rhône et Gardon »** retraçant l'ensemble des sentiers de randonnée et des sites de pratiques d'activités de pleine nature (canoë kayak, escalade, pêche) avec des propositions de randonnées, accompagnées d'informations pratiques, est disponible au prix de 5€ dans tous les offices de tourisme du Gard, à la maison du tourisme du Gard de Nîmes et dans certains commerces (librairies, grandes surfaces spécialisées, sites internet, magasins de sport...).

Pas de réédition en 2023.

BOUCLES CYCLO

Dans le cadre des objectifs du Schéma Départemental du Tourisme des Loisirs et de l'Attractivité 2018-2021, le Département du Gard a souhaité aménager des **Boucles cyclo-découvertes.**

La CC du Pont du Gard a aménagé en 2019 deux boucles : la Boucle de l'Uzège-Pont du Gard et la Boucle de la vigne à vélo. L'entretien de ces itinéraires est assuré en régie par le service développement économique et touristique.

C'est dans un contexte d'augmentation de la pratique du cyclo-tourisme en France que la Communauté de communes du Pont du Gard a souhaité améliorer la qualité d'accueil autour de ses itinéraires cyclables afin d'équiper 11 communes du territoire traversées par une boucle cyclo, la voie verte ou la Via Rhôna, d'arceaux vélo et de signalétique mettant en valeur le patrimoine et les commerces/restaurants des villages.

Des bornes de recharge pour vélo électrique ainsi que des stations de réparation ont été installées sur les communes d'Aramon, de Remoulins et de Collias qui sont situées au croisement de plusieurs itinéraires cyclables. Collias a bénéficié également d'un abris vélo et de casiers permettant aux cyclo-touristes de déposer leurs affaires et de recharger leur téléphone afin de profiter d'une halte sur les berges du Gardon. Le montant de ce projet s'élevait à 52 700€ HT et a été subventionné à hauteur de 80% (64% de LEADER et 16% de la Région Occitanie). L'inauguration a eu lieu à Collias le 27 avril 2023.

OFFICE DE TOURISME «DESTINATION PAYS D'UZÈS PONT DU GARD»



La Société Publique Locale (S.P.L.) « Destination Pays d'Uzès Pont du Gard » est la structure qui porte l'**office de tourisme commun** avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzès. Les deux établissements étant actionnaires à 50% chacun.

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour sert à **financer les actions en faveur du tourisme** dont notamment les missions de la SPL « destination pays d'Uzès Pont du Gard ».

Le nombre d'hébergeurs actifs déclarés sur le territoire est de 167.

335 877 €

Le montant encaissé sur l'année comptable 2023 est de 335 877 € (taxe de séjour reversée au département du Gard comprise).

NB : Attention ce montant ne permet pas de déterminer exactement le montant reversé au titre des nuitées 2023. En effet les opérateurs numériques reversant avec retard les montants qu'ils perçoivent.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL - PCAET

Dans le cadre de la loi n°2015-992 du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), la Communauté du Pont du Gard s'est lancée dans l'élaboration de son PCAET pour :

>>> Répondre aux enjeux à la fois climatiques, énergétiques, économiques, sociaux, sanitaires, et environnementaux du territoire ;

>>> Réduire la facture énergétique du territoire et réinjecter le bénéfice dans l'économie locale.

Les élus communautaires ont approuvé le projet de PCAET au Conseil Communautaire du 21 septembre 2021. Le plan a été élaboré en 4 grands axes stratégiques :

>>> Pour un territoire sobre en énergie

>>> Pour un territoire plus vertueux

>>> Pour un territoire préservé et résilient

>>> Pour des collectivités éco exemplaires

Ces axes sont déclinés en 15 objectifs et 72 fiches-actions.

15 objectifs

- Se déplacer mieux et moins
- Vivre et travailler dans des bâtiments performants
- Coopérer avec les acteurs économiques du tertiaire et de l'industrie
- Consommer et produire localement
- Développer les énergies renouvelables en préservant la qualité paysagère
- Tendre vers un territoire zéro déchets
- Développer l'économie circulaire
- Gérer durablement les espaces naturels
- Maîtriser la ressource en eau
- Accompagner l'adaptation des systèmes agricoles et forestiers
- Développer le tourisme durable
- Renforcer la culture du risque et mener des actions de protection
- Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable
- Faire vivre le Plan Climat
- Construire une stratégie de transition dans les pratiques des collectivités

En juin 2023 la CCPG a embauché un agent pour la coordination et le suivi de son PCAET. Le PCAET étant un Plan transversal, il mobilise différentes équipes interne ainsi que des acteurs externes sur les projets.

Afin de piloter le suivi du PCAET, le service s'est doté de l'outil Linea21, qui permet d'automatiser le suivi, le rendre collaboratif, et dispose d'une interface permettant de communiquer sur les différentes actions. Le service PCAET permet également d'avoir un apport technique supplémentaire sur la gestion des projets portés par la CCPG.

ENERGIE

Le Guichet unique Renov'Occitanie poursuit son activité de conseil et d'orientation aux particuliers pour la rénovation énergétique :

>>> 94 permanences,

>>> 90 informations/conseils personnalisés,

>>> 1 audit énergétique réalisé,

>>> 3 ateliers d'animation à destination des habitants sur la rénovation énergétique.

De plus le nombre de permanences a été augmenté au cours de l'année 2023 : 2 demi-journées/mois à Remoulins, à Aramon et à Montfrin.

A l'échelle de la Communauté de Communes du Pont du Gard, un audit énergétique a été lancé via un marché mutualisé pour la CCPG et 10 communes pour l'ensemble des bâtiments publics.

Lancement de projets d'énergies renouvelables : AMI photovoltaïque, rencontres entre communes et entreprise pour projets d'autoconsommation collective, lancement d'une étude pour mettre à disposition des habitants un cadastre solaire, constitution de la cartographie d'identification des Zones d'Accélération ENR.

EAU

Accompagnement des particuliers sur les économies d'eau via la vente à prix réduit de récupérateurs d'eau

DECHETS

Organisation du Week-end Climat 5 : Gestion des déchets, ayant permis 8 ramassages citoyens, et la participation de 120 personnes

En lien avec le SICTOMU et le SMICTOM, organisation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : 2 animations scolaires dans les collèges d'Aramon et de Remoulins sur le tri des déchets, et 3 animations sur les marchés.

MOBILITÉ DURABLE

SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES

Le diagnostic du PCAET a mis en évidence que le secteur du transport représente sur notre territoire 68% des émissions de Gaz à Effet de Serre, les élus de la CCPCG ont souhaité travailler sur ce sujet, par la mise en place d'une stratégie de développement des modes actifs.

Ce projet a été financé à hauteur de 50 % par le programme Avélo 2 de l'ADEME, dans le cadre de l'animation à la démarche mobilité durable sur le territoire.

Les élus et les techniciens de la CCPCG ont de ce fait travaillé sur l'élaboration d'un Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA) dans lequel on retrouvera le contexte des mobilités sur le territoire ainsi que les opportunités de développement à réaliser sur les modes actifs.

En 2023, ont été réalisés :

- Diagnostic
- Atelier de concertation

SERVICES

BUS DE LA MER- ÉDITION 2023

Une année de plus pour l'opération "Bus de la mer", que mène la Communauté de Communes du Pont du Gard depuis 2010.

Les habitants ont pu se rendre pendant l'été 2023 sur 3 destinations prédéfinies pour 1€ de participation / pers : la plage du Grau-du-Roi, de la Grande-Motte et celle des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Cette opération qui a débuté le 14 juin 2023 et s'est terminée le 13 septembre, cependant l'opération s'est accentuée pendant les mois de juillet et août en offrant 6 dates par bus et continuant plusieurs mercredis les mois de juin et septembre.

Pour l'organisation, le territoire a été partagé en 4 lignes de bus, afin d'être au plus proche des administrés.

L'opération de 2023 est quasiment similaire à celle de 2022, mais avec l'extension du service les mercredis du mois de septembre et l'ajout d'une nouvelle destination : Les Saintes-Maries-de-la-Mer.



1498 personnes transportées
soit +18% par rapport à 2022

26 000€ de budget

AIRES DE COVOITURAGE

AFIN DE MAILLER LE TERRITOIRE D'AIRES DE COVOITURAGE, LA CCPG A CANDIDATÉ AU FONDS VERT, PERMETTANT D'ÊTRE SUBVENTIONNÉ À HAUTEUR DE 40 % DU MONTANT TOTAL DE LA DÉPENSE. CE TRAVAIL A PERMIS D'AMÉNAGER PLUSIEURS AIRES SUR LE TERRITOIRE, NOTAMMENT DANS 12 COMMUNES.

PLUSIEURS ÉLÉMENTS CONSTITUENT CES AIRES DE COVOITURAGE : DES BANCS, DES POU-BELLES, UN SUPPORT DE PANNEAU D'INFORMATION (RÉALISÉ EN INTERNE POUR RÉDUIRE LES COÛTS), D'UN PANNEAU À L'ENTRÉE DES AIRES AINSI QU'UN NOUVEAU REVÊTEMENT AU SOL SELON CERTAINS ENDROITS.

DES PANNEAUX INDIQUANT UN ESPACE COVOITURAGE ONT ÉTÉ CRÉÉS ET INSTALLÉS :



Ces aires de covoiturage vont être répertoriées sur une carte montrant la totalité des aires installées sur chaque commune.

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

En 2023, la Communauté de Communes a continué son service de location de vélos à assistance électrique (VAE).

De janvier à juin 2023, l'expérimentation a continué avec la location de 17 VAE et d'un vélo cargo triporteur. À la fin de cette expérimentation, la CCPG a pu racheter 9 vélos pour la location et 2 vélos et un triporteur pour le fonctionnement du service (pouvant intervenir dans la location en cas de forte demande). Aussi, 4 communes du territoire ont acheté indépendamment 6 vélos.

Le financement de 50 % par Avélo 2 de l'ADEME sur l'animation démarche mobilité durable sur le territoire, a permis à la CCPG de lancer un marché pour l'achat d'une nouvelle flotte en 2024. C'est alors une extension de l'expérimentation avec des vélos différents, qui se poursuivra en 2024.

LE RÉZO POUCE



Le rézo pouce est un dispositif gratuit qui mélange le covoiturage spontané et l'autostop pour tous afin de faciliter les déplacements partagés. Il permet d'offrir à tous les habitants la possibilité de se déplacer sur des courtes distances (idéale pour les trajets de 1 à 30 km environ) et de ne plus voyager en solo. Chaque commune est équipée d'arrêts sur le pouce afin de rendre la pratique de l'auto-stop sécurisée. Ces arrêts ont été déterminés afin d'assurer la sécurité de la

prise en charge par le conducteur et l'attente de l'auto-stoppeur.

La démarche d'animation entamée en 2022 n'a pas pu être poursuivie en 2023, à cause des conditions météorologiques, ce qui a amené par deux fois à l'annulation du Rallye Rezo Pouce prévu sur le territoire. Mais le service travaille toujours sur ce dossier pour étendre et faire vivre le réseau.

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

Afin d'accompagner ce projet ferroviaire et sur la base d'études d'opportunité, la Communauté de Communes du Pont du Gard a décidé, avec l'appui des partenaires, d'engager des études de faisabilité ayant pour but de créer deux pôles d'échanges multi modaux (PEM) à Aramon et à Remoulins.

Les études de faisabilité sont en cours et permettent un travail actif sur ce dossier majeur pour les habitants du territoire. Ces PEM permettront de faciliter les échanges entre différents modes de transport, au profit d'un recours privilégié aux transports en commun au détriment de la voiture individuelle. Ils sont aussi l'occasion de s'interroger plus globalement sur la complémentarité des offres à envisager à la mise en service du train.

ÉVÈNEMENTS

Les événements mobilités de la CCPG ont été financés à 50 % par Avélo 2 de l'ADEME, dans le cadre de l'animation démarche mobilité durable sur le territoire :

MAI À VÉLO

En avril 2023, l'inauguration d'un abri à vélo comprenant des arceaux, une borne de recharge et d'autoréparation, des casiers à consigne sur la commune de Collias, a été mis en valeur par l'organisation d'un évènement spécifique « Mai à vélo ». Plusieurs stands et animations étaient organisés sur la place du marché par la CCPG ainsi que les associations partenaires sur les vélos. Elles ont participé à l'animation et la sensibilisation des usagers aux mobilités douces ainsi qu'à l'autoréparation de vélos, et ceci dans une ambiance festive et chaleureuse.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Pendant 3 semaines, du 18 septembre 2023 au 08 novembre 2023, la CCPG a mis en place le challenge de la mobilité à l'aide d'une application spécialisée pour les challenges « Squad easy ». Au total, ce sont 56 participants, personnels de la CCPG et de 4 communes ainsi que de l'entreprise Sanofi qui se sont répartis en 10 équipes. Cette semaine de la mobilité durable a permis aux participants de réaliser différents défis et de parcourir 11 472 km au total grâce à diverses modes de déplacement doux !

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la CCPG a été initié en septembre 2022, avec l'arrivée d'une chargée de mission dédiée. Il est entièrement intégré au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du territoire. Né d'une volonté politique forte et des attentes élevées des acteurs locaux (notamment agricoles), il a vocation à améliorer la résilience alimentaire et agricole du territoire, et répond aux objectifs suivants :

>>> Mieux produire : Pérenniser l'importante ressource alimentaire locale (agroécologie), mise à mal par la conjoncture climatique, énergétique et économique ; afin de maintenir au moins 80% des exploitations alimentaires et d'orienter les exploitations viticoles vers de la diversification alimentaire

>>> Mieux manger : Valoriser localement cette ressource alimentaire via des circuits courts au sens large ; des systèmes gagnant-gagnant pour les consommateurs comme les agriculteurs. Le PAT veillera à les développer tant en restauration collective que pour des particuliers. Un accent sera mis sur les personnes en situation de précarité.

La PAT cherche à pérenniser le réseau agricole et alimentaire local, et à l'alimenter par une nouvelle dynamique durable de rencontres et d'échanges. Depuis plus d'un an, la chargée de mission travaille en ce sens : diagnostic agricole et alimentaire initié, gouvernance installée avec 9 COPIL organisés, initiatives locales identifiées, concertation entretenue avec les acteurs locaux, coordination des actions assurée avec des partenaires diversifiés. Ce travail a permis l'émergence de 45 actions et en partie leur réalisation, et ce dans une dynamique transversale de développement durable en synergie avec le PCAET.

Sur l'année 2023, la CCPG a répondu à l'appel à projet Programme National Alimentaire. Un dossier complet a été rédigé et il a permis la labellisation courant 2023 de notre PAT et nous avons obtenu une subvention de 40 000 euros de la Région pour le financement du poste de chargé de mission sur l'année 2023. Notre dossier n'a pas été retenu sur la période de 3 ans. Un nouveau dossier de candidature a été déposé fin 2023.

ÉVÈNEMENTS

>>> 30/09 - 01/10 Week-End Climat co-organisé avec le service PCAET : Un total de 400 personnes présentes sur l'ensemble du Week-End, qui incluait une projection débat vendredi soir du film les vignes dans le rouge, une journée à destination du grand public pour sensibiliser aux enjeux agricoles et alimentaires, à la consommation locale et durable, et à la cuisine le samedi au lycée agricole de Meynes (marché de producteurs, un repas paysan 0 déchet en musique, animations, des ateliers et expositions autour de l'agriculture et l'alimentation) et 2 randonnées gourmandes chez 3 producteurs locaux le dimanche matin.



>>>> Demi-journée démonstration et informations couverts végétaux, financée à 70% par l'Agence de l'eau : jeudi 12 octobre de 9h à 12h, en collaboration avec le groupe Perret, l'entreprise le Pré Fabriquée basée à Valliguières et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, une quarantaine de participants ont participé à l'évènement.

>>>> Journée d'information «l'Agroforesterie est-elle une solution ?» financée à 70% par l'agence de l'eau : vendredi 8 décembre, une journée pour comprendre l'enjeu d'associer les arbres aux systèmes de culture, animée par la SCOP gardoise Agroof, une quinzaine de participants étaient présents.

ACTIONS

>>>> Elaboration du dossier de cuisine centrale et dépôt d'un projet à l'AMI démonstrateurs territoriaux agricoles et alimentaires (création d'un consortium d'une dizaine d'acteurs). La CCPG a été accompagnée par BRL ingénierie pour construire ce dossier innovant à 4 millions d'euros dans lequel est présenté un projet de tiers lieux agricole et alimentaire autour d'une cuisine centrale hybride avec un atelier de transformation. Coût total estimé du projet : 10 millions d'euros.

>>>> Création d'une carte interactive des producteurs locaux (informations sur les lieux de vente tenus par des producteurs locaux), accessible sur un QR code qui renvoie vers la page du site de la CCPG. Relai grâce aux sacs « gardon le local » sac durable et vendu à 2€, coût réel 11€), flyers et panneaux lumineux, et disponible sur le site web. Sur les 300 sacs fabriqués, la moitié

a été vendus en 2023. La promotion a également été relayée dans le magazine intercommunal : la rubrique "Consommez Local" du Magazine semestriel de la Communauté de Communes.

>>> Organisation le mercredi 19 avril 2023 d'un atelier de travail et d'échanges avec les éleveurs du territoire (bovins comme ovins) et les responsables des achats de Terre de Cuisine (prestataire qui fournit la majorité des cantines scolaires du territoire). Ce travail commun a porté ses fruits car entre septembre et décembre 2023, ce sont 3 services de bœuf 100% ultra-local qui ont vu le jour dans les cantines (écoles et crèches) du territoire qui font partie du groupement d'achat. Une forte communication est organisée à chaque service 100% local pour présenter la démarche et la viande locale.

>>> Diffusion du journal agricole en septembre 2023 : 500 impressions dont 400 envois papiers aux agriculteurs du territoire, ce journal récapitule les avancées du PAT, les projets à venir et les évènements à ne pas manquer.

LES PROJETS COMMUNS AVEC LE SERVICE PCAET

>>> Le réemploi des bouteilles en verre avec Oc'consigne : 1 réunion de travail organisée le 28 juin 2023 avec des producteurs et des restaurateurs

>>> La valorisation des broyats de déchets verts pour l'agriculture sur le territoire en partenariat avec MicroTerra : 8 agriculteurs intéressés et diagnostic du lieu de dépôt réalisé pour 5 exploitations en 2023

>>> Développer l'agroforesterie sur le territoire : 5 agriculteurs intéressés et diagnostic de faisabilité réalisé pour 3 exploitations + projet 1 arbre par naissance dans 3 communes, diagnostic et identification de lieux pour 5 communes avec Agroroof en 2023

GEMAPI

L'EPTB Gardons assure la gestion de l'eau et des cours d'eau, dont la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), à l'échelle de l'ensemble du bassin versant des Gardons. Dans ce cadre l'EPTB réalise de nombreuses actions sur le territoire de la communauté de communes Pont du Gard.

Ces actions s'articulent principalement en 2023 autour de **l'entretien des cours d'eau** (équipe verte, entreprises selon un plan de gestion qui s'ajuste selon la situation de terrain, relayé notamment par les élus) et la **gestion et l'entretien des ouvrages hydrauliques** (digues de Comps, Aramon et Remoulins et barrage de Théziers).

Pour l'entretien des cours d'eau, les faits marquants pour 2023 sont :

>>> Des interventions sur la ripisylve pour 21 542 € dont 8 837 € par des entreprises et 12 705 € par l'équipe verte. Cela a concerné 4 communes (Collias, Domazan, Meynes et Vers Pont du Gard),

>>> L'entretien du Briançon aval (3400 € - Théziers et Montfrin – 4 km),

>>> La gestion de l'atterrissement du Pont de Montfrin (1366 €),

>>> La gestion des invasives végétales : détection précoce (6420 € - Remoulins, Castillon du Gard, St Hilaire d'Ozilhan) et arrachage de jussie (5 400 € - Collias, Théziers),

>>> Sur les 140 sollicitations reçues par l'EPTB en 2023 par des riverains ou des élus pour des travaux, des appuis techniques, des informations, ...10 ont concerné la communauté de communes.

Pour la gestion des ouvrages hydrauliques, au-delà de l'entretien courant (végétation, terriers, pompes...), les faits marquants pour 2023 sont :

>>> l'EPTB Gardons a procédé à l'enregistrement des digues et des barrages auprès de l'INERIS. Les ouvrages ont été ainsi classés « réseau sensibles » au même titre que les réseaux de distribution de gaz ou d'électricité. L'EPTB Gardons est ainsi destinataire des Déclarations de Travaux et des Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux (DT/DICT). Sur les 90 demandes reçues, 2 ont concerné la digue de Comps et 3 la digue d'Aramon.

>>> L'EPTB a procédé à 12 suivis hydrométéorologiques en lien avec son système d'astreinte pour la gestion de crise,

>>> En complément des visites régulières de tous les ouvrages, il a été réalisé en 2023 des visites techniques approfondies (VTA) et des rapports de surveillance des digues de Comps et Remoulins et du barrage de Théziers,

>>> Les dossiers d'autorisation du système d'endiguement de Comps et de l'aménagement hydraulique de Théziers ont été déposés auprès des services de l'Etat,

>>> Le dossier de demande d'un arrêté préfectoral de servitude d'utilité publique (servitudes de défense contre les inondations conformément à l'article L.566-12-2 du code de l'environnement) a été déposé en Préfecture en 2023 (19 juin). Cette procédure vise l'institution de servitudes d'utilité publique instaurées par la loi dite « MAPTAM », au bénéfice de l'EPTB Gardons, pour l'exécution de l'entretien, des travaux de réhabilitation, la réhabilitation, la conservation et l'accès aux ouvrages du système d'endiguement de Comps.

Suite aux travaux de restauration du Briançon à Théziers (3.5 km – 3.77 M€HT), réalisés entre 2019 et 2021, l'EPTB Gardons poursuit l'entretien du site et le suivi écologique.

L'année 2023 a été marquée par la **mise à jour des protocoles de surveillances des passes à poissons**. Ce nouveau protocole est appliqué depuis début 2023, il concerne les ouvrages de Remoulins et de Bonicoli (Fournès), qui ont été concernée par 38 visites. La passe à poissons du seuil de Remoulins a été fermée fin juillet.

La **restauration de la zone humide des Paluns à Aramon s'est poursuivie** avec la passation d'un marché pour piloter les expropriations nécessaires aux dernières acquisitions. La surface actuellement acquise est de 35 ha dont 20 ha d'anciennes cultures annuelles labourées qui ont été semés en graminées en 2022. **Le budget pour l'ensemble de ce projet de restauration de zone humide dépasse 1 M€**. Ces différentes opérations sont réalisées avec le soutien financier de nos partenaires (Agence de l'eau RMC, Europe, Région Occitanie, Département du Gard). L'autofinancement est porté solidairement par l'EPTB Gardons.

L'EPTB Gardons est également particulièrement investi dans les **réflexions liées à la ressource en eau**, notamment en lien avec les perspectives du changement climatique, très sévères sur notre

territoire. Plusieurs démarches à grande échelle concernent la Communauté de communes : **étude des potentialités de stockages** (présentée à la CLE en 2023), **suivi de la ressource en eau** (La Baume) **et des nappes** (grotte de Pâques à Collias), étude des Molasses Miocène de l'Uzège et du karst Urgonien de la Fontaine d'Eure (concernent principalement l'Uzège mais ces 2 masses d'eau ont une influence très forte sur le secteur de la communauté de communes), appui de la commune de Vers Pont du Gard pour la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Eau et climat » de l'Agence de l'eau, accompagnement de 5 communes (Remoulins, Argilliers, Saint-Hilaire d'Ozilhan, Castillon du Gard, Vers Pont du Gard) sur les économies d'eau dans les bâtiments publics (finalisation des études en 2024),...

Le dossier loi sur l'eau pour les Zones Tampons Humides Artificielles (ZTHA - ouvrage permettant l'abattements des teneurs en pesticides des eaux de ruissellement agricole) sur le bassin versant du Briançon à Domazan a été produit en 2023 (appui à la commune qui est maître d'ouvrage).

Sur les 14 PLU suivis, 2 concernent la communauté de communes (Remoulins et Montfrin).

L'EPTB Gardons a porté l'animation de 5 réunions de la Commission Locale sur l'Eau au sein de laquelle la communauté de communes est représentée. Sur les 8 avis de la CLE formulés en 2023, 3 ont concerné le territoire de la Communauté de communes (Système d'endiguement à Remoulins, Centrale photovoltaïque à Estézargues, arrêté cadre sécheresse du Gard). Sur les 19 avis de l'EPTB, 2 ont concerné le territoire de la communauté de communes (Régularisation du PPRI de Domazan, dossier minute du captage d'alimentation en eau potable du SIAEP du Pont du Gard / régularisation de prélèvement).

L'EPTB Gardons a participé à « Emergences, festival de l'eau » à Aramon : 1 table ronde (entre Rhône et Gardon, inondation ressource en eau et changement climatique), visites guidées de la digue et la zone humide des Paluns, concert (chants méditerranéens) sur le secteur de la Jacotte...

Les relais de l'eau des Gardons, prévus en 2024, ont été préparés (une journée, au Pont du Gard, concerne spécifiquement le territoire).

L'effort sur la communication de l'EPTB Gardons s'est prolongé avec, notamment, le lancement d'une page Facebook (60 posts en 2023), la mise en ligne de 33 actualités sur le site internet et la mise à jour 13 pages du site, la publication du journal des Gardons et du 1er numéro des brèves du Gardon...



Entretien de la digue de Remoulins et de la digue de Comps.

Le rapport complet d'activité de l'EPTB Gardons est téléchargeable sur son site internet : www.les-gardons.fr – rubrique L'EPTB Gardons / Le syndicat / Les délibérations du comité syndical.

II. ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

GESTION DES DÉCHETS

COLLECTE, TRAITEMENT, ÉLIMINATION, VALORISATION DES DÉCHETS

Au 1^{er} janvier 2005, la Communauté de Communes du Pont du Gard a pris la compétence « Élimination et valorisation des déchets des ménagers et déchets assimilés » jusqu'alors exercée par des syndicats ou par des communes. Les communes ont donc transféré l'ensemble de la compétence élimination des déchets (collecte et traitement) à la Communauté de Communes du Pont du Gard.

La Communauté de Communes du Pont du Gard s'est substituée aux syndicats préexistants sur son territoire sauf pour les communes de COMPS, MEYNES et MONTFRIN en régie directe. **La régie communautaire couvre une population de 7662 habitants.** La communauté gère donc en régie **deux déchèteries (Comps et Meynes)** et, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 au 30 Juin 2018, gérait la collecte des ordures ménagères pour les communes de Comps, Meynes et Montfrin. Depuis le 1^{er} août 2018, la compétence de collecte des ordures ménagères a été déléguée à la société Océan sous forme de Concession de Services Publics (CSP).



COLLECTE ET ÉLIMINATION PAR LA RÉGIE COMMUNAUTAIRE

INDICATEURS RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS ORDURES MÉNAGÈRES

Modalité de la collecte des OMR

Le 01 octobre 2023 un nouveau marché de collecte a été signé les prestations de collecte resteront en (C2) jusqu'à la fin de l'année 2023.

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte sur les trois communes de Comps, Meynes et Montfrin comme détaillé ci-dessous :

>>> Le mardi et le vendredi pour Comps et Meynes

>>> Le lundi et le jeudi pour Montfrin

Modalité de la collecte du tri sélectif

La collecte sélective est séparée en 3 flux : le verre, le papier et les corps creux. Pour les corps creux, la CCPG est passée en extension des consignes de tri en mars 2016. L'extension des consignes de tri a été mise en place suite à la validation de la candidature du Sitom Sud Gard, syndicat de traitement des déchets sur les trois communes en régie.

>>> Les emballages recyclables : collectés en porte à porte une fois par semaine (C1). Des sacs de tri bleu translucide sont mis à disposition des habitants sur les trois communes. Les déchets sont ensuite déposés au quai de transfert à la déchèterie de Comps.

>>> Le verre et le papier : collecte en point d'apport volontaire dans des colonnes de 3 ou 4m³ pour Comps, Meynes et Montfrin.

TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Répartition des tonnages en 2023 sur l'ensemble des communes pour les OMR

1 487.53 tonnes
Ordures ménagères résiduelles

En 2023, 1487,53 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées sur les communes de Comps, Meynes et Montfrin soit une diminution de 8,42 % par rapport à l'année 2022.

Le tableau ci-contre présente mensuellement la répartition d'ordures ménagères résiduelles collectées sur les trois communes confondues de 2023.

| Mois | OMR 2023 (en tonnes) |
|---------------------------------------|----------------------|
| Janvier | 131,60 |
| Février | 110,96 |
| Mars | 126,80 |
| Avril | 111,90 |
| Mai | 142,10 |
| Juin | 125,74 |
| Juillet | 133,52 |
| Août | 142,16 |
| Septembre | 108,28 |
| Octobre | 102,44 |
| Novembre | 115,33 |
| Décembre | 136,70 |
| Total | 1 487,53 |
| Habitants | 7 659 |
| Quantité par habitant en kg et par an | 194,22 kg/hab/an |

RÉPARTITION DES TONNAGES EN 2023 SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES POUR LE TRI SÉLECTIF

526,58 tonnes
déchets recyclables



En 2023, 526,58 tonnes de déchets recyclables ont été collectées, soit 68,75 kg/hab./an. Ce tonnage inclus la collecte des emballages en porte à porte, le papier et le verre.

Pour le verre et le papier, les tonnages sont au réel.

Les tonnages communiqués dans le tableau ci-dessous correspondent aux tonnages entrant au site de traitement.

| ANNÉE | 2023 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Tonnage emballage recyclable collecte en porte à porte (en tonne) (tonnage entrant) | 234,70 |
| Quantité par hab. emballage recyclable (kg/hab/an) (tonnage entrant) | 30,64 |
| Tonnage refus suite au tri pour les emballages (en tonne) | 82,87 |
| Tonnage papier collecte en PAV (en tonne) | 49,46 |
| Quantité par hab. papier (kg/hab/an) | 6,46 |
| Tonnage refus suite au tri pour les emballages (en tonne) | 0 |
| Tonnage verre collecte en PAV (en tonne) | 242,42 |
| Quantité par hab. verre (kg/hab/an) | 31,65 |

TONNAGE DE DÉCHETS NON MÉNAGERS :

Les déchets des professionnels assimilables aux déchets ménagers sont collectés dans les mêmes conditions que les OMR et le tri sélectif. Il s'agit des déchets des petites entreprises et des collectivités. Les tonnages collectés au cours de l'année 2023 sont donc englobés dans les déchets ménagers. Dans ces conditions nous ne pouvons qu'estimer le tonnage produit par les professionnels. D'après les données l'ADEME cette catégorie de déchets représente en moyenne 20% des déchets collectés soit 297,51 T d'ordures ménagères résiduelles et 105,31 T de tri sélectif.

| Flux | Tonnage 2023 | Quantité par habitants (kg/hab/an) | Moyenne Département | Moyenne Régionale | Moyenne Nationale |
|-----------------------|----------------|------------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
| OMR | 1487,53 | 194,22 | 285,1 | 276,4 | 254,2 |
| Emballage recyclables | 234,70 | 30,64 | 48,2 | 52,9 | 48,5 |
| Papier | 49,46 | 6,46 | | | |
| Refus de tri | 82,87 | 10,82 | Inconnu | Inconnu | Inconnu |
| Verre | 242,42 | 31,65 | 28,5 | 30,1 | 29,9 |
| Total | 2014,11 | 262,97 | 361,8 | 359,4 | 332,6 |

DÉCHÈTERIES

La communauté de communes gère sur son territoire deux déchèteries situées à Comps et à Meynes. Une quantité limite a été établit afin de fluidifier les apports en déchèteries. Le seuil maximum est de 1m³ par jour et 3m³ par semaine.

Situation géographique :

Comps (Route de Beaucaire) : Accessible aux habitants de Comps et Montfrin
 Accueil des usagers (hors horaires d'été) les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15
 et les mardis et jeudis : de 13h30 à 17h15.

Meynes : (lieu-dit « Les Roumettes) : Accessible aux habitants de Meynes et Sernhac (convention avec Nîmes métropole)
 Accueil des usagers (hors horaires d'été) les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 9h à 11h45 et 13h30 à 17h15.

| TONNAGES COLLECTÉS DANS LES DÉCHÈTERIES COMPS ET DE MEYNES EN 2023 | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------|--|----------------------------|--------------|
| Déchèterie de Meynes | | | Déchèterie de Comps | |
| | Tonnage 2023 | | | Tonnage 2023 |
| Enc. Incinérables | 205,46 | | Enc. Incinérables | 319,00 |
| Enc. non incinérables | 60,12 | | Enc. non incinérables | 214,58 |
| DDS | 2,71 | | DDS | 3,68 |
| Plâtre | 29,88 | | Plâtre | 51,04 |
| Gravats | 405,60 | | Gravats | 1 201,51 |
| Carton | 38,50 | | Carton | 31,26 |
| Fer | 48,98 | | Fer | 85,00 |
| Bois | 154,60 | | Bois | 231,82 |
| DEEE | 33,78 | | DEEE | 58,03 |
| DEA (mobilier) | 74,63 | | DEA (mobilier) | 128,32 |
| Déchets Verts | 679,47 | | Déchets Verts | 884,94 |
| Total | 1 723,45 | | Total | 3 209,18 |

INDICATEURS FINANCIERS

Un budget annexe ordures ménagères a été instauré depuis 2012. Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes du service ordures ménagères.

Le coût annuel du service correspond aux dépenses qui ont été engagées au cours de l'exercice dans le cadre de la collecte et du traitement des déchets. Le service est principalement financé par la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur le territoire des trois communes gérées en régie. Des aides et recettes issus du tri sont également perçus ce qui permet de contribuer au financement partiel des dépenses annuelles du service.

Dépenses réalisées

Les dépenses du service s'élèvent en 2023 à :

- Dépenses en fonctionnement : 1 313 739,24€ TTC

- Dépenses en investissement : 55 656,90€ TTC

Zoom sur les dépenses liées à la collecte

| | |
|------------------------------------------------------------|------------------|
| >>> Charge générale | 11 854,40 € TTC |
| >>> Prestation de collecte (Océan et Vial) | 359 808,97 € TTC |
| >>> Coût de traitement | 203 908,49 € TTC |
| >>> Amortissement et emprunt | 9 499,41 € TTC |
| >>> Cotisation au Sitom | 46 057,40 € TTC |

Zoom sur les dépenses liées aux déchèteries

| | |
|----------------------------------------------|------------------|
| >>> Rotation de benne | 141 384,68 € TTC |
| >>> Coût de traitement | 300 153,58 € TTC |
| >>> Amortissement et emprunt | 8 507,13 € TTC |

Les montants ci-dessus sont les montants enregistrés comptablement en 2023 qui englobent les restes de 2022 et les dépenses effectuées réellement en 2023.

Recettes perçues

Les recettes du service s'élèvent en 2023 à :

| |
|---------------------------------------------------------------------------------|
| >>> Recette en fonctionnement : 1 378 073,53 € TTC |
| · Dont la TEOM qui s'élève à 1 093 768,00€ |
| · Dont les recettes et soutiens des éco-organismes qui s'élèvent à 284 305,53 € |
| >>> Recette en investissement : 26 992,93 € TTC |

Information complémentaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La collectivité perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur les 16 communes et la reverse aux syndicats de collecte et de traitement concernés comme suit :

| |
|-----------------------------|
| >>> SICTOMU |
| >>> SMICTOM |

Seule la TEOM perçue sur les communes de Comps, Meynes et Montfrin est conservée pour le fonctionnement du service de collecte et traitement des déchets de ces trois communes.

TRAVAUX ET ACHATS EFFECTUÉS EN 2023

| Localisation | Désignation des travaux | Montant des travaux TTC |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Déchèterie de Comps | Remplacement des barrières de protection sur 2 quais de déchargement | 10 947.60 € |
| Déchèterie de Comps | Mise en place de barrières de sécurisation d'accès à la déchèterie | 65 606.08€ |
| Commune de Comps, Montfrin et Meynes | Remplacement des P.A.V. | 37 651.20 € |
| TOTAL | | 114 204.88 € |

VENTE DE COMPOSTEURS

La communauté de communes propose depuis octobre 2021 aux habitants des communes de Comps, Meynes et Montfrin la vente de composteurs.

Le composteur de 445 litres est vendu au prix de 20€ TTC par foyer.

**50 composteurs
distribués en 2023**

VENTE DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

En 2023, la communauté de communes a proposé 2 campagnes de vente de récupérateurs d'eau de pluie aux habitants du territoire.

Ces 2 opérations ont rencontré un vif succès puisque la totalité des récupérateurs disponibles pour chacune des campagnes ont été vendus en quelques jours.

Au total, ce sont 317 récupérateurs qui ont été distribués.

**317 récupérateurs
d'eau de pluie
distribués en 2023**

III. SERVICE A LA POPULATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



Service
public
d'assainissement
non-collectif

Les installations d'assainissement non collectif peuvent présenter un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution pour l'environnement. A cet effet la Communauté de Communes du Pont du Gard est compétente pour contrôler les installations d'ANC. Le service public d'assainissement « SPANC » a été créé afin d'assurer cette mission sur les 16 communes de l'intercommunalité.

Le service est actuellement composé de deux agents chargés d'effectuer les contrôles périodiques mais aussi les visites préalables de travaux et de ventes, afin d'indiquer aux usagers les dispositions techniques nécessaires à la bonne utilisation ou d'exécution des travaux

BILAN SUR L'ANNÉE 2023

1 155 stations

sur la totalité des 16 communes à charge de la collectivité.

223 stations

en contrôle périodiques de planifiées en 2023.

ACTIONS MISES EN PLACE EN 2023 POUR LA RÉALISATION ET LE SUIVI DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Campagnes de publipostage effectuées

| | |
|----------------|--------|
| N°1 janvier | 5 RDV |
| N°2 février | 14 RDV |
| N°3 mars | 14 RDV |
| N°4 avril | 17 RDV |
| N°5 mai | 17 RDV |
| N°6 juin | 32 RDV |
| N°7 juillet | 33 RDV |
| N°8 aout | 24 RDV |
| N°8 Septembre | 39 RDV |
| N°9 Octobre | 55 RDV |
| N°10 Novembre | 42 RDV |
| N° 11 Décembre | 11 RDV |

**Soit 303 courriers
transmis en 2023**

ETATS DES VISITES PÉRIODIQUES 2023

>>> Diagnostics réalisés conformes et non conformes *175

>>> Absentéisme *30

>>> Absence d'installation *1

>>> Demande d'autorisation de travaux *6

>>> En cours de raccordement collectif *1

>>> Inhabité *4

>>> Raccordé aux réseaux collectifs *4

>>> Retour courrier pour mauvaise adresse *2

BILAN FINANCIER DU SPANC POUR L'EXERCICE 2023

| Libellés | Budget Prévisionnel | Ecritures passées | Solde disponible |
|-----------------------------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
| Charges à caractère général | 631.42 € | 98.70 € | 532.72 € |
| Charges de personnel et frais assimilés | 16000.00 € | 15952.48 € | 47.52 € |
| Autres charges de gestion courante | 150.00 € | 0.00 € | 150.00 € |
| Charges exceptionnelles | 18 000.00€ | 14 699.95 € | 3 300.05 € |
| Dotations aux provisions | 90.00 € | 90.00 € | 0.00 € |
| TOTAL Gestion des services | 34 871.42 € | 30 841.13 € | 4 030.29 € |

RELAIS INTERCOMMUNAL DE SERVICES AU PUBLIC



Relais
intercommunal
de services
au public

Le relais accompagne les utilisateurs dans leurs démarches. Il a pour missions d'**accueillir, informer et orienter les usagers selon leurs besoins**.

Par ailleurs, la modernisation des services s'est traduite par le développement des services à distance et des **outils numériques**. Les usagers doivent composer désormais avec l'outil informatique.

Notre structure accompagne cette mutation par la mise à disposition d'une **aide matérielle** (parc informatique, scanner, photocopieur) mais également humaine.

Le 8 janvier 2020, le relais obtient la labellisation France Services. La convention France Services intègre 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

L'ORGANISATION DU RELAIS DE SERVICES AU PUBLIC DU PONT DU GARD

>>>> 2 lieux d'accueil : Remoulins (Maison des services au public) / Aramon (permanences Maison de la solidarité)

>>>> 3 agents formés FRANCE SERVICES

>>>> 1 Conseillère Numérique France Services

LES PARTENAIRES



Agence nationale
des titres sécurisés



Autres partenaires :



...et beaucoup d'autres partenaires : partenaires socio-professionnels, CCAS, Structures de l'IAE, associations caritatives (Restos du coeur, Secours Catholique, Pôle solidarité EDF, ADRH, MDPH, CPTS ReGARDs pour l'accès aux soins...

CHIFFRES CLÉS 2023

| | | | |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------|
| 493 accueils PÔLE EMPLOI | 103 accueils MSA | 405 accueils ANTS | 287 accueils CFFM |
| 278 accueils CAF | 573 accueils CARSAT | 261 accueils MLJ | 38 Défenseur des Droits |
| 752 accueils DGFIP | 22 UFC que choisir | 325 accueils CPAM | |
| 371 accueils Centre Médico-Social | 23 Permanences du Droit CIDFF | 15 Protection Judiciaire de la Jeunesse | |

5 655 accompagnements réalisés

FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- >>> 17 février 2023 : Réunion d'information recrutement
- >>> 14 mars 2023 : Les rencontres de l'emploi du Pont du Gard
- >>> 16 mars 2023 : Carrefour des métiers et de l'orientation
- >>> 19 avril 2023 : Réunion d'information à Remoulins sur le Chantier d'insertion CSIPMF de Saint Quentin la Poterie
- >>> Du 2 au 13 octobre 2023 : Journées portes ouvertes du Relais (France Services)
- >>> 25 octobre 2023 : Participation au NEC GARDOIS (Numérique-en-Commun)
- >>> 7 juillet et 27 octobre 2023 : Réunions d'information « Accueil et orientation des bénéficiaires du RSA » par les CEFI du Conseil Départemental

POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE

MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Pour cette saison 2023, les élus avaient émis le souhait de mettre en place des événements à destination de la jeunesse et plus particulièrement des adolescents. Deux événements ont vu le jour sur le second semestre : « Terrain VS manette » et « Monte le son ». Ces deux manifestations se sont donc ajoutées à la programmation culturelle et sportive annuelle. L'événement « Cinéma Trintignant » a également vu le jour en partenariat avec les communes de Collias et Saint Hilaire d'Ozilhan afin de rendre hommage à cette figure du cinéma français qui résidait sur le territoire.

FÉVRIER 2023

Festival Au fil du Jazz

- 10/02 – Collias : The soul jazz rebels quartet
- 11/02 – Pouzilhac : Jacy Desmond quartet
- 17/02 – Montfrin : Jazz in France quintet
- 18/02 – Théziers : What's love, Tina Turner experience octet
- 24/02 – Valliguières : Baladi Jazz project

MARS 2023

- 11/03 – Pont du Gard – Rencontres intercommunales de danse
- 18/03 – Aramon – Rencontres intercommunales de chorales

AVRIL 2023

- 22/04 – Remoulins/Fournès – Les jeunes ont la pêche

MAI 2023

- 06/05 – Remoulins – Du pré à l'arène

SEPTEMBRE 2023

- 16/09 et 17/09 – Collias et St Hilaire d'Ozilhan - Festival « Cinéma Trintignant »
- 23/09 – Remoulins - « Terrain VS manette »

OCTOBRE 2023

Festival les P'tits zazous

- 22/10 – Meynes – A la recherche des apprentis magiciens
- 23/10 – Remoulins – Le voyage de Tao
- 24/10 – Collias – Le croquelune
- 25/10 – Aramon – L'odyssée, fait maison
- 26/10 – Estézargues – Histoires comme ci et ça
- 27/10 – Fournès – Atelier marionnettes chaussettes « les beaux oiseaux »
- 27/10 – Fournès – Les 6 maisons de Lulu Baluchon

NOVEMBRE 2023

- 2/11 et 3/11 – Remoulins et Aramon - Monte le son !

Festival Les samedis d'en rire

- 11/11 – Théziers – Anthony Joubert, à quel moment ça a merdé ?!
- 18/11 – Remoulins – Le grand soir
- 25/11 – Vers Pont du Gard – Le prénom

NOVEMBRE 2023

Festival Les samedis d'en rire

- 02/12 – Comps – Calamity Job

+ de 2700 personnes
environ réunies sur l'ensemble de cette programmation

L'ensemble de cette programmation a réuni plus de 2700 personnes, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. La fréquentation globale des événements de la CCPG est en forte hausse en comparaison de 2022.

75 238,85 €
de budget global



SÉANCES DE PROJECTION DVD

La communauté de communes offre la possibilité aux communes de faire des projections de films à but non commercial 2 à 3 fois par an (suivant les disponibilités). La communauté de communes prête le matériel de diffusion qui est composé d'un écran de projection, d'un lecteur DVD Blu-ray et d'un système son. La collectivité prend à sa charge les droits de diffusion auprès des organismes concernés.

Cette offre a connu un succès moins important cette année qu'en 2022, malgré un mailing fait à toutes les communes en début d'année leur rappelant cette proposition, 12 projections sur 11 dates ont été organisées au total, réparties dans 8 communes. Le budget global utilisé pour cette offre reste toutefois équivalent à 2022.

| | | | |
|-----|------------|-------------------------|-----------------------------------------------|
| >>> | 18/03/2023 | REMOULINS | Ron débloque |
| >>> | 20/07/2023 | MONTFRIN | Océans |
| >>> | 21/07/2023 | VALLIGUIERES | Marius et Jeannette |
| >>> | 29/07/2023 | DOMAZAN | La kermesse héroïque |
| >>> | 01/09/2023 | FOURNES | Le trésor du petit Nicolas |
| >>> | 16/09/2023 | COLLIAS | Une journée bien remplie (Cinéma Trintignant) |
| >>> | 17/09/2023 | SAINT HILAIRE D'OZILHAN | Le Grand silence (Cinéma Trintignant) |
| >>> | 03/10/2023 | MONTFRIN | La famille Bélier |
| >>> | 04/10/2023 | REMOULINS | Mauvaises herbes |
| >>> | 19/12/2023 | MONTFRIN | Aïlo, une odysée en Laponie |
| >>> | 21/12/2023 | SAINT BONNET DU GARD | Le nid du tigre |
| >>> | 21/12/2023 | SAINT BONNET DU GARD | Pierre Lapin 2 |

BUDGET GLOBAL : 3 586,73 €

APPEL A PROJETS

Pour l'année 2023, la Communauté de Communes du Pont du Gard a souhaité soutenir le développement d'actions culturelles à destination de la jeunesse, et a ainsi lancé son appel à projet 2023 autour de cette thématique.

Ainsi, les associations à vocation culturelle, éducative ou environnementale présentant des projets contribuant à l'animation la préservation et à l'attractivité du territoire, en cohérence avec les objectifs de la politique communautaire, ont pu répondre à l'appel à projets sur le **thème Jeunesse et culture**.

Les projets soutenus :

- >>> Comps - Lorica Romana : Journée romaine de la culture et de la jeunesse – 1000€
- >>> Saint Hilaire - Seconde parallèle : Festival Saint Hilaire danse – 500€
- >>> Saint Hilaire - APE les oisillons : Spectacle jeune public « la véritable vraie histoire vraie du chat botté » – 500€
- >>> Fournès - CreerCvivre : Création d'un Kamishibai – 1000€
- >>> Remoulins - Ecole de musique : Organisation du festival Argorock – 1000€
- >>> Aramon - OCPA : Atelier capitelles et botanique – 500€
- >>> Aramon - Emergences : Festival de l'eau Emergences – 500€
- >>> Valliguières - APE l'école buissonnière : Semaine sans écran – 1000€
- >>> Vers Pont du Gard - Les amis du livre : Présentation du livre «confidences Versoises» – 500€
- >>> Vers Pont du Gard - Cours et jardins des arts : Festival d'art contemporain, parcours jeune public – 500€
- >>> Meynes - Meynes traditions : 1ère Course de caisses à savon – 1000€
- >>> Pouzilhac - Art'zilhac : Festival de la craie – 1000€
- >>> Castillon - Académie du Pont du Gard : Découverte des méthodes d'arpentage à l'époque romaine – 300€
- >>> Castillon - Jeunesse castillonnaise : Découverte des traditions taurines – 700€

Les appels à projets fonctionnent et sont prisés des associations du territoire. Le nombre de réponses à cet appel à projets a augmenté d'une année sur l'autre. Le thème jeunesse et culture a plutôt bien fonctionné, 14 projets ont été soumis à la collectivité en 2023 sur 10 communes.

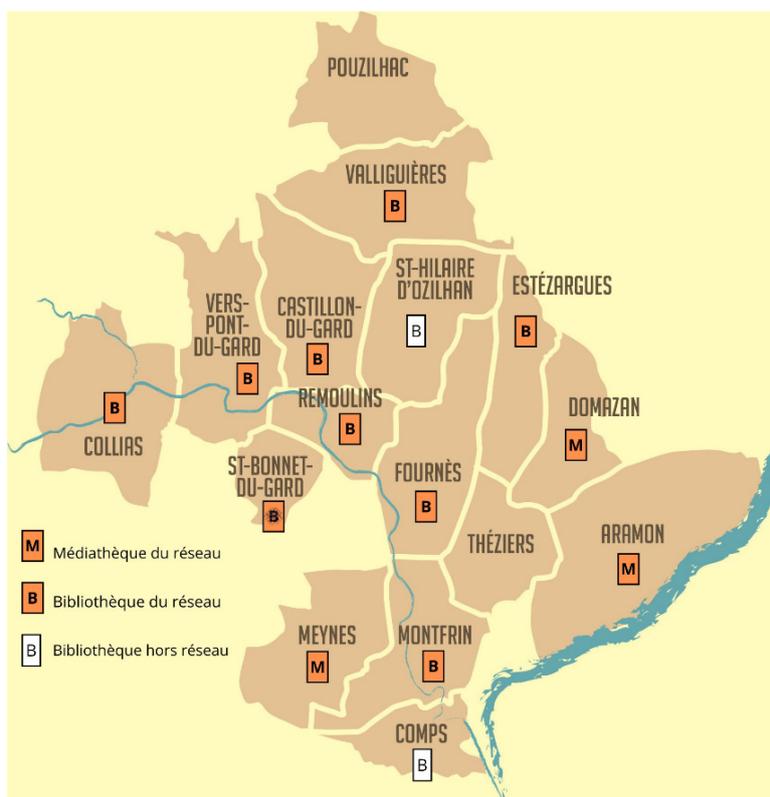
BUDGET GLOBAL : 10 000€ TTC

LECTURE PUBLIQUE



Réseau
intercommunal
des bibliothèques

La communauté de communes compte **12 bibliothèques/médiathèques** dans son réseau au 31 décembre 2023, ce qui représente plus de **66 590 ouvrages et documents** réunissant livres, CD, DVD, journaux et ressources numériques.



>>> 3 médiathèques et 9 bibliothèques, de 312m² à 9m²

>>> Intégration de la bibliothèque de Fournès : Octobre 2023

>>> Fermeture temporaire de la bibliothèque de Saint-Bonnet-du-Gard à compter d'avril 2023

>>> Nombre de bénévoles : 47, soit 90 % du personnel des bibliothèques

>>> Nombre d'agents temps plein : 2
Nombre d'agents temps partiel 3
Nombre de CDD : 1

LES MISSIONS DU RÉSEAU

>>> Valoriser une offre documentaire variée,

>>> Faciliter l'accès aux bibliothèques et au fonds documentaire sur le territoire,

>>> Harmoniser et améliorer les pratiques professionnelles au sein des bibliothèques,

>>> Proposer des animations mutualisées et ancrées dans le territoire,

>>> Développer plus de services à la population

LES MOYENS ENGAGÉS PAR LA CCPG

DEPUIS 2019

- >>>** Le financement d'un logiciel de Service Informatisé de Gestion des Bibliothèques (SIGB – fournisseur : Décalog), de sa maintenance et de son portail public (<https://pontdugard.bibenligne.fr/>) pour l'ensemble des bibliothèques du réseau
- >>>** L'achat de fournitures spécifiques au réseau (étiquettes codes-barres, lecteur de codes-barres, cartes abonnés)
- >>>** Le financement d'animations culturelles au sein des bibliothèques
- >>>** Le financement d'un agent de coordination du réseau qui assure les formations spécifiques au réseau, la qualité du SIGB et du portail, la communication et l'animation culturelle

EN 2023

>>> DEPUIS LE 9 JANVIER 2023, FINANCEMENT DE LA NAVETTE DE RÉSERVATION

La collection de tous les ouvrages du réseau est désormais à portée de tous les abonnés. Ce service s'inscrit totalement dans une démarche de diminution de l'empreinte carbone en déplaçant plusieurs ouvrages pour plusieurs abonnés en un seul trajet et en diminuant les déplacements, parfois impossible, des lecteurs.

L'acheminement des ouvrages d'une bibliothèque à une autre (une collecte hebdomadaire adaptée à chaque structure, des livraisons dès que possible) est réalisé en convention avec la Poste qui offre les avantages de bien connaître le territoire, de s'adapter à nos horaires d'ouverture des bibliothèques, d'avoir pour missions d'assurer un service utile au quotidien et de simplifier la vie des personnes.

Le service est assuré à l'année avec 5 semaines d'arrêt (3 en été et 2 à Noël), soit 47 semaines de fonctionnement.

Le matériel nécessaire (sacoques de transport, étiquettes et attaches) est fourni à chaque bibliothèque par la CCPG.



LES SERVICES À LA POPULATION

- >>> Une carte unique et gratuite
- >>> Un service de consultation et de réservation en ligne
- >>> Un accès libre à toutes les bibliothèques du réseau
- >>> Une charte commune des bibliothèques ayant pour but d'affirmer les objectifs du réseau et de définir les conditions de mise en œuvre et de fonctionnement du réseau

LES PARTENAIRES

- >>> La Direction du Livre et de la Lecture (DLL) : une convention existe entre la CCPG et la DLL mais également entre les différentes bibliothèques (hormis Valliguières – prévu pour 2024) et la DLL, permettant l'accès à certains services tels que : formations, fonds documentaires complémentaires, expositions...Une coordinatrice de la DLL assure le lien entre la structure départementale et le réseau (et les bibliothèques / médiathèques)
- >>> La Poste : Convention signée pour trois ans – Des correspondants dédiés pour assurer une communication régulière et réactive.

RÉALISATIONS ET STATISTIQUES

>>> PRÊTS, ABONNÉS, RÉSERVATIONS ET NAVETTE

| Nombre de | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| Prêts | 53 025 | 45 540 |
| Réservations | 3 620 | 1 165 |
| Abonnés qui empruntent | 1 705 | 1 501 |
| Nouveaux inscrits | 754 | 524 |
| Exemplaires au total (hors exemplaires du département) | 50 135 | 58 872 |
| Acquisitions | 9 768 | 8 185 |
| Exemplaires réellement empruntés (hors exemplaires du département) | 21 291 | 18 839 |
| Exemplaires provenant du département (DLL) | 4 804 | 4 469 |

53 025 prêts

Impact du service de navette des ouvrages :

- Le nombre des réservations a plus que triplé en un an
- Le nombre de prêts a augmenté
- Le nombre de nouveaux inscrits sur un an a augmenté
- Nombre moyen de sacoches collectées par mois : 170

>>> Fermeture temporaire de la bibliothèque de Saint Bonnet du Gard

En avril 2023, la commune de Saint Bonnet du Gard a fait le choix de fermer temporairement ses portes. La bibliothèque reste membre du réseau et pourra continuer de bénéficier de tous les moyens offerts par la CCPG à sa réouverture.

>>> Intégration de la bibliothèque de Fournès au réseau intercommunal

A compter du mois d'octobre 2023, la bibliothèque de Fournès a officiellement rejoint le réseau des bibliothèques de la CCPG. Cette intégration a été préparée en amont avec l'équipe de 5 bénévoles et de leur élu. Leur catalogue de 1600 ouvrages environ est donc accessible à tous les lecteurs du réseau, par prêt ou via la navette de réservation.

>>> Formations

- 79.5 heures sur l'année à destination des bibliothécaires du réseau essentiellement sur l'utilisation du logiciel de fonctionnement (formations initiales pour les nouveaux bénévoles et d'approfondissement pour des personnes déjà en poste) mais aussi pour la mise en œuvre du nouveau service de la navette
- Et 20h d'aides complémentaires (récolement, désherbage, SCRIB, suivi dossier subvention Estézargues)

>>> Livre de naissance

- 13 familles, soit 14 enfants nés en 2023, ont reçu en bibliothèque le livre de naissance et 8 familles se sont inscrites le jour-même.
- Ces familles ont été accueillies dans les structures suivantes : Aramon, Castillon du Gard, Collias, Domazan, Estézargues, Meynes, Montfrin, Valliguières, Vers-Pont-Du-Gard.
- L'opération ayant débuté tardivement dans l'année, les enfants nés en 2023 pourront bénéficier de cette offre en même temps que les nouveau-nés de 2024.



>>> Animations

- Les ateliers « Les machines de Sophie »
Aramon le 09/09/2023 : 2 ateliers-spectacles, ateliers d'écriture insolites théâtralisés, programmés dans le cadre d'une journée événementielle de la bibliothèque
Valliguières le 21/10/2023 : 2 ateliers-spectacles, ateliers d'écriture insolites théâtralisés, programmés dans le cadre d'une journée d'inauguration des nouveaux locaux de la bibliothèque-ludothèque
Bilan très positif avec de véritables moments de partage entre les 60 participants (15 par atelier).

>>> Réunions - échanges

- Groupe Travail Lecture Publique : 2 (14/04 et 16/11)
- Réunions réseau : 3 (09/02 – 25/05 – 10/10) Ces réunions de travail permettent aux bibliothécaires d'échanger et de faire évoluer le fonctionnement du réseau
- Les échanges avec la poste sont réguliers, que ce soit depuis les structures en direct avec les facteurs qu'avec des interlocuteurs spécifiques pour la CCPC. Ces bonnes relations ont permis toute l'année de pouvoir prévenir ou réagir à tout incident de fonctionnement de la navette et offrir ainsi un service de qualité aux abonnés
- Un contact régulier avec la coordinatrice de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) permet de consolider les rapports avec le département pour la lecture publique et permettre à chaque commune de bénéficier du meilleur partenariat possible avec la DLL. Le schéma départemental est en passe d'être officialisé et celui-ci devrait tendre vers un renforcement et une valorisation du partenariat département – réseau.

PETITE ENFANCE

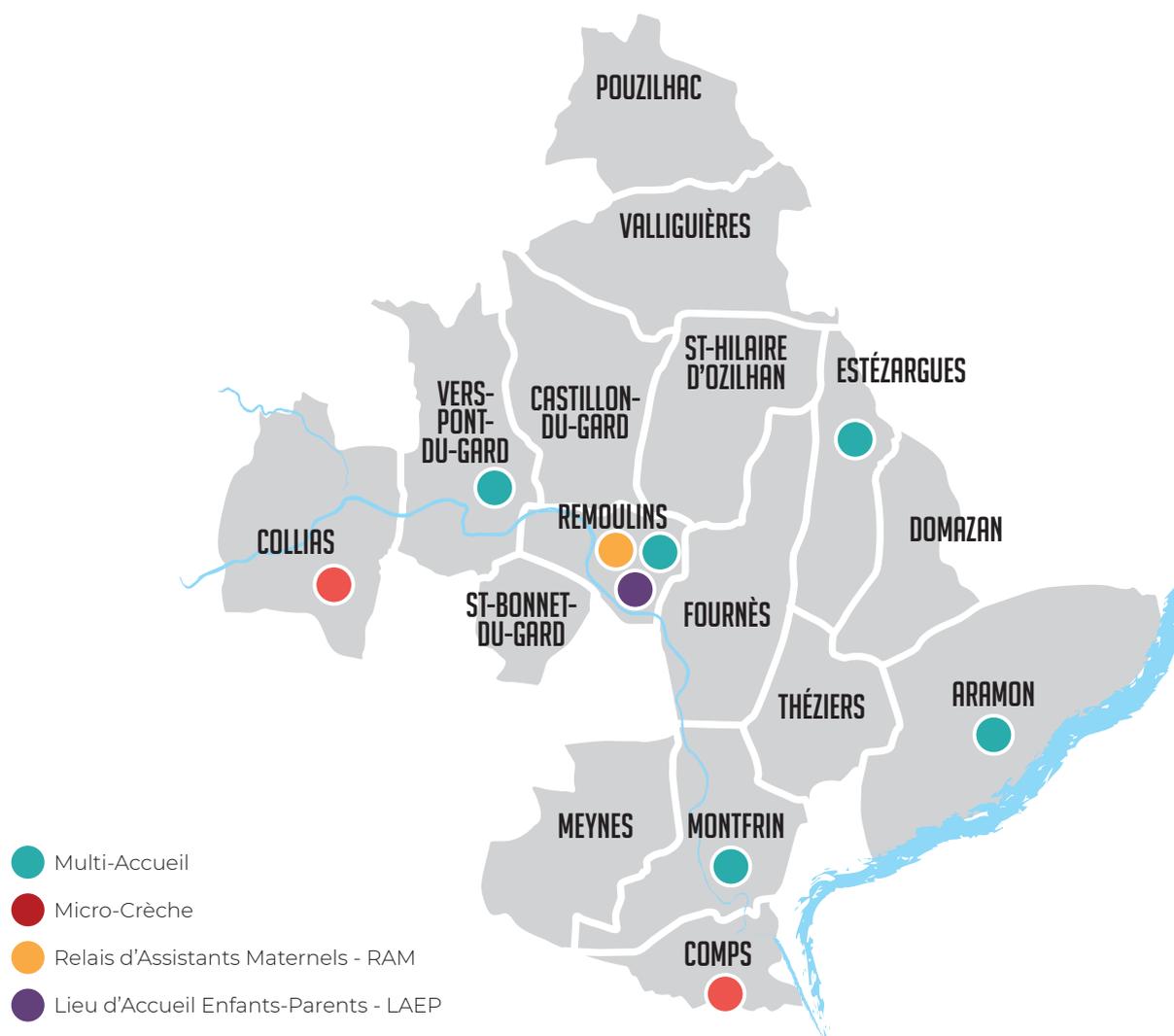
La Communauté de Communes du Pont du Gard s'est dotée au 1^{er} janvier 2008 de la compétence Petite Enfance. D'une compétence partielle, limitée au Relais Assistants Maternels (RAM) et Crèches familiales en novembre 2006, la collectivité est désormais compétente sur l'ensemble de la politique Petite enfance de son territoire.

En 2019, la crèche associative « Galopins, Galopines » située à Estézargues est devenue intercommunale.

LES STRUCTURES

Le territoire est doté de **7 multi accueils dont 2 micro - crèches, d'un relais assistants maternels (RAM) et d'un lieu d'accueil enfants parents (LAEP).**

L'attribution des places est examinée dans le cadre d'une commission organisée au mois de mars de chaque année afin d'établir les listes d'enfants admis pour la rentrée suivante.



40 places

Le Petit Poucet - Remoulins

40 places

La Ruche enchantée - Montfrin

30 places

La Ribambelle - Aramon

28 places

Galopins-Galopines - Estézargues

20 places

Les P'tits loups - Vers

10 places

Les Pitchounets - Comps

10 places

L'Oustaù des Péquelets (Collias)

RPE

L'entrée en vigueur des dispositions du décret du 30 août 2021 pour les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) existants s'impose à compter du 1er septembre 2022.

Le Décret du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants simplifie la réglementation relative aux établissements d'accueil du jeune enfant, en application de l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles. Il précise en outre les conditions dans lesquelles les assistants maternels agréés autorisent la publication de leur identité, coordonnées et disponibilités pour accueillir des enfants nécessaires à la connaissance par les familles de leur localisation et à leur mise en relations sur monenfant.fr.

LES PRINCIPAUX POINTS DE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES EAJE

- >>>>** L'accueil en surnombre (115% certains jours sans dépasser 100 % sur la semaine),
- >>>>** La qualification des directeurs de crèches et des professionnels en général,
- >>>>** Les temps d'analyse de pratiques professionnelles obligatoires,
- >>>>** Le rôle du « référent Santé et Accueil inclusif »,
- >>>>** Le nombre de personnels de direction selon la taille des crèches,
- >>>>** Le taux d'encadrement dans les crèches (un pour 5 non marcheurs, 1 pour 8 enfants qui marchent ou 1 pour 6 quel que soit l'âge des enfants) ...

Les documents suivants sont annexés au règlement de fonctionnement et transmis pour information au président du Conseil départemental :

- >>>>** Un protocole détaillant les mesures à prendre dans les situations d'urgence et précisant les conditions et modalités du recours aux services d'aide médicale d'urgence ;
- >>>>** Un protocole détaillant les mesures préventives d'hygiène générale et les mesures d'hygiène renforcées à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou tout autre situation dangereuse pour la santé ;
- >>>>** Un protocole détaillant les modalités de délivrance de soins spécifiques, occasionnels ou réguliers, le cas échéant avec le concours de professionnels médicaux ou paramédicaux extérieurs

à la structure ; « 4° Un protocole détaillant les conduites à tenir et les mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance ou de situation présentant un danger pour l'enfant ; « 5° Un protocole détaillant les mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de son espace extérieur pri-vatif.

>>> Un protocole de mise en sûreté détaillant les actions à prendre face au risque d'attentat. Il (ou elle) transmet ce document pour information au maire de la commune d'implantation ainsi qu'au repré-sentant de l'Etat dans le département. »

TRAITEMENTS ET SOINS MÉDICAUX DES ENFANTS ACCUEILLIS

Les professionnel.le.s pouvant administrer des soins ou des traitements médicaux à un enfant qu'il prend en charge, à la demande du ou des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, sont la directrice et son adjointe ainsi que les auxiliaires de puériculture

Le référent “ Santé et Accueil inclusif ” travaille en collaboration avec les professionnel.le.s de la crèche, les professionnel.le.s du service départemental de la protection maternelle et infantile (PMI) et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant est désormais inscrite dans la loi. Cette charte s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, qu'ils soient en modes d'accueil individuels ou collectifs. Elle pose les conditions d'une identité professionnelle partagée en faveur d'un accueil bienveillant, respectant la diversité des jeunes enfants et de leur famille.

Suite au décret n°2021-1131 du 30/8/21, le poste Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) a été créé à la rentrée 2022 à raison de 100h/ mois pour mener à bien ses missions sur l'ensemble des EAJE de la Com-munauté de Communes.

ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE

En chiffres

>>> 7 établissements d'accueil de jeunes enfants sur le territoire de la CCPG*

>>> En 2023, 213 enfants accueillis

>>> 100 personnels Petite Enfance

1 Commission d'attribution des places en crèche - se déroulant en mars en vue de la rentrée de septembre suivant - lors de laquelle les élu.e.s des communes, les directions des crèches et le service Petite Enfance délibèrent sur les places à proposer aux familles inscrites en liste d'attente. 2 critères majeurs : la date d'inscription en liste d'attente et l'âge de l'enfant (car le nombre de places vacantes diffère selon les sections).

La Commission 2023

128 dossiers ont été étudiés, pour 87 places attribuées, toutes crèches confondues.

Pour précision :

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Les P'tits Loups - Vers | 20 places |
| Le Petit Poucet - Remoulins | 40 places |
| La Ruche Enchantée - Montfrin | 40 places |
| Galopins Galopines - Estézargues | 28 places |
| Les Pitchounets - Comps | 10 places |
| L'O. des Péquelets - Collias | 10 places |
| La Ribambelle - Aramon | 30 places |

Comme l'indique l'intitulé, le « nombre de places proposées » n'est pas un chiffre définitif puisque soumis à l'acceptation des familles et représentants légaux.

EN 2023

- >>>** Véronique MASSARD est devenue la nouvelle coordinatrice du service Petite Enfance pour une prise de poste en septembre 2023.

- >>>** En octobre et décembre 2023 des actions d'échanges gratuits de vêtements enfants avec l'Association Ressourcerie de Remoulins ont eu lieu dans les communes de Valliguières et Domazan.

- >>>** Par souci d'inclusion, les termes « Parent 1 et parent 2 » ont remplacé ceux de « Mère et Père » sur le formulaire d'inscription en liste d'attente.

- >>>** Nous avons accueilli au total 32 stagiaires sur les structures de la Petite Enfance

- >>>** La journée de formation des personnels petite enfance –la relation entre parents et professionnel.le.s de la Petite Enfance- a eu lieu au mois d'octobre. Elle a réuni près de 90 agents autour de la relation entre parents et professionnels de la petite enfance. Elle s'est tenue entre 9h et 17h avec une conférence rassemblant l'ensemble des agents le matin, puis des ateliers de travail autour de jeux de rôle l'après-midi. Ce temps annuel repéré d'échanges de pratiques est très apprécié des agents en termes de cohésion, les crèches étant des services déconcentrés.

ÉCOLO-CRÈCHES



Présence d'1 à 2 personnels par structure soit 15 personnels du service petite enfance

Le 02/03 : La biodiversité du jardin expliquée aux enfants

Le 21/03 : Goûters et collations écoresponsable

Le 21/09 : Intégrer les parents à la démarche

Le 28/09 : Arts plastiques écologiques

Conclusion autour des actions, réalisées en cours et à venir...

REFERENT·E SANTE ET ACCUEIL INCLUSIF (RSAI)

HISTORIQUE DE LA CRÉATION DES POSTES RSAI :

Dans un contexte de difficultés pour les crèches à recruter des médecins de crèche et afin d'assurer les missions de prévention, suivi santé dans de meilleures conditions, il a été institué dans le décret n°2021-1131 du 30/8/21, les fonctions de référent santé et accueil inclusif art. R2324-39 du CSP (cf. extrait ci-dessous).

La fonction de RSAI peut être exercée soit par un médecin ayant une spécialisation, une qualification ou une expérience dans la santé du jeune enfant, soit par une infirmière puéricultrice, soit par une

infirmière disposant d'un DU en matière de santé du jeune enfant ou d'une expérience de plus de 3 ans à titre principal auprès de jeunes enfants.

RSAI AU SERVICE PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD

>>> Depuis 2017, le Dr SERAYET propose à ses internes en médecine d'exercer tous les jeudis sur les structures d'accueil Petite enfance de la Communauté de Communes dans le cadre de leur stage ambulatoire en soins primaires autonome supervisé (SASPAS). Les internes exercent donc en autonomie sous la supervision du Dr SERAYET. Une convention est en cours de rédaction avec le service juridique de la CCPG.

>>> Depuis sept 2022, un poste de RSAI a été créé à la CCPG à raison de 25h/semaine.

COORDINATION RSAI- IDE DE CRÈCHE

L'exemple de la formation aux protocoles est le plus parlant : La RSAI forme les équipes aux protocoles, et l'IDE (Infirmière Diplômée d'Etat) /PDE (Puéricultrice Diplômée d'Etat) veille à leur application et à leur mise en œuvre dans la structure.

>>> L'IDE/PDE sollicite la RSAI pour toutes les situations en lien avec ses missions. Chaque situation nécessite une adaptation. Il convient donc de réfléchir ensemble aux modalités qui permettront d'assurer les missions au mieux, tout en tenant compte de la complémentarité des deux postes.

>>> Il a été proposé de travailler (groupe de travail IDE-RSAI) ensemble sur les protocoles d'entretien et hygiène pour avoir un socle commun de protocoles, D'autres groupes de travail infirmières-RSAI pourraient être mis en place selon les besoins.

>>> Chaque protocole ou support est préparé par la RSAI en s'appuyant sur les recommandations nationales ou mondiales. Celui-ci est ensuite soumis à l'interne en stage pour avis médical, et au coordinateur petite enfance pour validation. Le document est ensuite envoyé aux équipes de direction afin qu'elles puissent faire des retours et remarques. Une fois validé par tous, le document est posté sur la plateforme agora SANTE-PETITE ENFANCE. Les protocoles sont présentés en Conseil Social Territorial de la CCPG. Les derniers sont le document pour PAI (Projet d'Accueil Individualisé), la procédure panier-repas, le protocole de poursuite de l'allaitement maternel ainsi que le document sur l'alimentation du jeune enfant. Le protocole de conduite à tenir en cas de suspicion de maltraitance est en cours. Il fera l'objet des prochaines formations des professionnels, ainsi que le repérage des signes de maltraitance.

RELAIS ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S

En 2023 la communauté de communes du Pont du Gard compte 68 assistants(es) maternels(les) soit 226 places d'accueil sur le territoire. Nous sommes face à une population vieillissante et de nombreux départs à la retraite sont à prévoir dans les 5 prochaines années.

68 assistants(es) maternels(les)

226 places d'accueil

Afin de **promouvoir la profession et susciter des vocations** le RPE développe ses outils de communication avec la création d'une page Facebook en Avril 2023.



En plus des missions d'information, d'accompagnement et de professionnalisation des assistants maternels, le relais petite enfance est un **lieu de rencontre, de découverte et d'éveil ou sont proposés aux assistants maternels différents temps d'ateliers collectifs** suivant un calendrier mensuel.

Soit dans les locaux du RPE à Remoulins

>>>> Atelier d'éveil

>>>> Atelier avec intervenante Musique

>>>> Atelier avec intervenante en médiation artistique



Soit en itinérance sur différentes communes du territoire afin de rapprocher le service des assistants maternels :

>>> Ateliers contes à la médiathèque de Meynes, Domazan, Aramon et à la bibliothèque de Comps

>>> Atelier avec intervenante en Baby gym au dojo de Comps et de Vers-Pont du Gard

>>> Atelier d'éveil à la nature en itinérance sur les différentes communes du territoire

>>> Cueillette au jardin d'Alix

Au total :

>>> 132 ateliers ont été proposés

>>> 11 Réunions à destination des assistants maternels (Analyses des pratiques professionnelles, réunions thématiques...)

>>> 5 évènements festifs (spectacle de Noël, chasse à l'œuf, fête des assistants maternels, sortie de fin d'année...)

>>> 17 assistants maternels du territoire partis en formation continue en 2023

De plus, **le RPE accompagne les familles du territoire dans la recherche d'un mode d'accueil et également sur le statut de particulier employeur.**

Au total :

>>> 107 contacts de famille

Nouveauté 2023

>>> L'organisation d'une matinée portes ouvertes : 45 parents, 34 enfants et 12 assistantes maternelles étaient présents

>>> La mise en place de deux semaines sensorielles dans les locaux du RPE et en partenariat avec le service parentalité

>>> La création d'une page Facebook (Photos des ateliers, informations sur le RPE, actualité.)

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le « P'tit LAPE » a ouvert ses portes le 10 mai 2013. Il est **ouvert tous les mercredis en dehors des vacances scolaires** de 9h00 à 12h00, dans les locaux du Relais Petite Enfance, au 76 bis Avenue Geoffroy Perret, 30210 REMOULINS.

Le Laep est un espace convivial qui **accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent**. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à la posture d'accueillant et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

« Le Laep n'est pas un lieu de savoir-faire mais un lieu de savoir être » aussi 5 objectifs guident notre action :

- >>> Conforter la relation et le lien parent/enfant
- >>> Préparer à l'autonomie et à la séparation dans un climat sécurisant et empathique
- >>> Valoriser les compétences et l'épanouissement de la personne humaine, tant du côté de l'enfant que du parent
- >>> Rompre l'isolement social et apporter une socialisation progressive
- >>> Prévenir les situations de danger auxquelles pourrait être exposé l'enfant.

Les enfants et leurs parents sont accueillis au Laep, dans leur qualité d'être humain, sans jugement et sur la base du volontariat sans inscription préalable. De même nous nous attachons à ce que la relation enfant/ parent soit accueillie là où elle en est et dans le respect de l'anonymat. Le LAEP est un espace collectif organisé pour les familles où ce qui est vécu dans le lieu appartient au lieu. Ce qui est dit, ce qui se vit, ne doit pas sortir du lieu à l'exception d'un danger potentiel pour l'enfant.



En quelques chiffres, il y a eu au Laep...

37 séances

41 familles

dont 25 nouvelles (58 parents différents)

61 enfants

différents ont fréquenté le lieu dont 49 âgés de 0 à 3 ans et 12 de plus de 3 ans.

La CCPG a reçu 6344,92€ de subventions de la CAF et 1860,50€ du Conseil, Départemental pour le LAEP.

DEUX NOUVELLES ACTIONS :

« JE JOUE AVEC MON ENFANT DE PLUS DE 4 ANS » JEUX LIBRES

Tous les mercredis après-midi en dehors des vacances scolaires à la salle de la piscine à Meynes de 14h30 à 17h00.

Description :

Proposer aux enfants d'âges de plus de 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand-parent un temps de partage autour des jeux de société et de construction.

L'objectif est de proposer un temps convivial et complice en famille autour tout en travaillant sur le lien parent/enfant.

En quelques chiffres, du mois de septembre 2023 au 21 novembre 2023 (arrêt de l'atelier à cause des mauvaises conditions d'accueil dues à une salle sans chauffage et une mauvaise acoustique et de la baisse de fréquentation)

>>> 8 séances auxquelles 12 familles, 33 enfants dont 19 différents ont participé.

« ATELIERS LUDIQUES ET CRÉATIFS POUR TOUT-PETITS »

Tous les jeudis matin en dehors des vacances scolaires de 9h30 à 11h30 à la salle de l'Olivier de Meynes pour les enfants moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand parent.

Description :

En plus de proposer un espace d'éveil que l'enfant peut explorer à sa guise, il peut avec son parent/grand parent expérimenter des ateliers simples à mettre en œuvre à la maison autour de création de supports ou techniques différents chaque semaine : bouteilles sensorielles, sable de lune, peinture propre...Les objectifs sont à la fois de découvrir ces supports pendant les ateliers avec l'enfant, tout en favorisant le développement de sa motricité fine et de sa coordination. A la fin de l'atelier, une fiche détaillant (ci-jointe) comment reproduire ce qui a été présenté, est remise à chaque participant.

>>> 13 séances auxquelles 13 familles, 60 enfants dont 14 différents ont participé des communes de Meynes, Vers Pont du Gard, Comps, Aramon



LES ACTIONS QUI SE SONT POURSUIVIES....

CAFÉ DES PARENTS :

Au RPE à Remoulins, un vendredi par mois à partir de 9h30 sont proposés des cafés parents à destination de tous le parent quel que soit l'âge des enfants.

Le café parent est un temps convivial où les parents peuvent partager autour d'un café, leurs expériences, leurs préoccupations, questionnements... C'est aussi un lieu où on peut échanger des idées, s'apporter mutuellement, être écouté, rassuré. Un à deux professionnel(le)s de l'éducation, la famille ou l'enfance sont présents et animent ces temps d'échange.

Le café parent, c'est un lieu de libre parole où chacun peut s'exprimer, échanger sur son ressenti et ses opinions, sans être jugé. Le partage d'expériences permet de rassurer les participants sur leurs attitudes parentales.

En quelques chiffres....

Aucun parent n'ayant participé aux 8 séances prévues malgré des propositions de thème 1 fois sur 2 lors du 1er semestre 2023 et une communication déployée sur des affiches, sur le site internet et auprès des parents des EAJE. Aussi, une nouvelle proposition sera faite en 2024 avec 2 à 3 séances en soirée autour d'un jeu de plateau.

ATELIERS CRÉATIFS :

Ils sont proposés à la salle de l'Olivier à Meynes et animés par une art thérapeute aux enfants de plus de 6 ans accompagnés d'un parent ou grand-parent.

Les ateliers créatifs sont ouverts à tous et ont comme unique but de développer et d'explorer sa propre créativité pour chaque participant. Au cours de ces temps, différents supports et techniques artistiques pourront être proposés. Les ateliers sont à considérer comme une parenthèse créative unique, une expérience du moment, à l'abri de tout jugement. Un lieu où chacun est accueilli dans sa singularité. Ce sont aussi des moments de partage et de complicité avec son enfant.

Bilan de l'action :

>>> 71 enfants dont 39 différents et 27 familles ont participé aux ateliers.



ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ DANS LES BIBLIOTHÈQUES :

Des ateliers jeux de société sont proposés aux enfants de plus de 6 ans accompagnés d'un parent/ grand parent selon un calendrier établi avec les bibliothèques ou médiathèques partenaires.

Une séance est proposée dans chaque médiathèque/bibliothèque durant les vacances scolaires.

Bilan de l'action de janvier à novembre :

29 séances ont eu lieu dont:

>>> 8 à Aramon

>>> 4 à Domazan

>>> 9 à Meynes

>>> 8 à Remoulins

110
Enfants
ont participé
dont 75 enfants différents
soit 50 familles au total

ATELIERS AUTOUR DE LA PRÉVENTION ADOS/ PARENTS :

A Meynes, Salle des Associations, de 18h30 à 20h00.

S'adressent aux enfants à partir de 10 ans accompagnés d'un parent ou grand parent.

>>> 25 octobre : « @h...Social ! Prévention et usage des réseaux sociaux » :

4 familles ont participé : 9 enfants âgés de 9 à 14 ans

>>> 20 décembre : « Potes et despotes »:

Séance annulée : pas de participants

CONFÉRENCES/DÉBATS

Un cycle de 4 conférences/débats a été proposé aux parents
75 personnes ont assisté aux 4 conférences :

>>> Le 21 février : « Comprendre et prévenir les comportements à risque chez les 11-18 ans » animée par l'EPE : 14 adultes et 3 enfants y ont participé

>>> Le 3 mars : « Accompagner et soutenir l'enfant à chaque étape de son développement » animée par Virginie Kersaudy : 9 participants

>>> Le 14 avril : « Dire oui ? dire non ? pas facile de poser les limites ! » animée par Virginie Kersaudy : 38 participants

>>> Le 27 octobre : « Ecoute moi quand je parle ! » animée par Virginie Kersaudy : 14 participants.

Communauté de Communes du Pont du Gard

Conférence | Débat
Parentalité

Ecoute moi quand je parle !
Intervenant : Virginie Kersaudy, psychologue et thérapeute

Vendredi 27 octobre
Castillon du Gard - 18h30
Maison des associations

Tarif : gratuit
Durée : 2h

Réservation obligatoire via la billetterie en ligne
Plus d'infos : WWW.CC-PONTDUGARD.FR

04 66 37 67 67 - contact@cc-pontdugard.fr
21 bis Av. du Pont du Gard, 30210 Remoulins

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Pour mémoire, la CCPG, ainsi que 8 communes du territoire, ont signé la convention territoriale globale (CTG) en mars 2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard. Jusqu'alors, la Caf formalisait son partenariat avec les collectivités par la signature de contrats enfance jeunesse (CEJ), contrats d'objectifs et de cofinancement permettant de soutenir le fonctionnement des services aux familles (établissements d'accueil du jeune enfant, accueils de loisirs, lieux d'accueil enfants parents, ...).

La CTG est une convention de partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle s'appuie sur une démarche de diagnostic partagé (Projet social de territoire) avec les partenaires et met en évidence les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

Le 09/03/2023, une rencontre des partenaires institutionnels et associatifs a été organisée afin de travailler par groupe sur les 4 axes (parentalité, jeunesse, accès au droit et lien social).



>>> La petite enfance (développement des places d'accueil, rénovation des équipements d'accueil du jeune enfant, adaptation aux besoins des parents et des enfants, amélioration de la qualité de l'accueil) et le soutien à la parentalité (conférence, groupes de paroles, lieux d'échanges, lieux d'accueil enfants-parents, activités partagées enfants-parents, aide à domicile, accompagnement à la scolarité). Le soutien à la parentalité s'est particulièrement développé en 2023 grâce aux actions initiées par la référente parentalité et le service petite enfance. La création d'un service de soutien à la parentalité permet de multiplier les actions à destination des familles avec une réflexion sur un lieu repéré, un lieu ressource « la maison des familles ».

>>> L'enfance et la jeunesse (accueils de loisirs, soutien à la scolarité, départ en vacances, actions de prévention éducative, accompagnement des projets jeunes). Le groupe de travail jeunesse a mis en avant le besoin de communication, de coordination et d'harmonisation des pratiques envers ce public.

>>> L'accès aux droits, aux services et inclusion numérique (service de proximité itinérant, ateliers numériques, accompagnement pour les démarches, travail social...) a vu le nombre de sollicitations augmenter tant au niveau des habitants que des partenaires du relais intercommunal de service au public – Maison France service.

>>> L'animation de la vie sociale (développement et pérennisation des centres sociaux et espaces de vie sociale, concertation et participation des habitants à la vie sociale, soutien aux solidarités de proximité). La commune d'Aramon poursuit son projet de création d'un espace de vie sociale (EVS). L'espace de vie sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

Le service culture et sport a proposé 2 dates d'activités aux jeunes :

>>> le 23/09 à Remoulins - « Terrain VS manette » : journée sport et e-sport avec une association

>>> les 2/11 et 3/11 à Remoulins et Aramon - Monte le son ! avec Paloma (ateliers musicaux)

Ces 2 propositions ont conforté l'idée d'apporter davantage à la jeunesse du territoire. Fin 2023, la CCPCG a demandé au cabinet KPMG de lancer une étude pour une éventuelle prise de compétence enfance jeunesse. Le 19/10 une présentation des 4 axes a été faite aux élus et le 27/11 a eu lieu un comité technique avec la Caf.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

POLICE INTERCOMMUNALE

La police intercommunale assure un service de nuit sur le territoire de la collectivité

Elle intervient au quotidien dans le cadre d'une surveillance générale et dans le cadre des missions qui lui sont dévolues sur les communes qui composent le territoire.

INTERVENTIONS

907 interventions
en 2023

Pour

- Troubles à la tranquillité publique (nuisance sonore/regroupement)- Altercations/Agressions/rixes
- Vols simples/Vols à la roulotte/Cambriolages
- Police route (Contrôles/Verbalisations)
- Conflits de Voisinage
- Différents conjugal
- Violences intra/familiales
- Disparitions inquiétantes/fugues
- Accidents de la voie publique
- Signalement d'individu ou véhicule suspect
- Assistance individuelle/sécurisation/Pompiers
- Divers (divagation, feux, individu armé sur voie publique, camping sauvage, braconnage, salubrité publique...)

CHIFFRES CLÉS

88 %

*des nuits effectuées
(soit 321 vacations)*

803

*infractions constatées
prévention routière*

75

*interventions tranquillité
publique*

36

*interventions atteintes aux
biens*

18

*interventions atteintes aux
personnes*

63

contrôles radar

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - CISPD

Le CISPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance à l'échelle du territoire de la CCPG.

La coopération avec les institutions publiques et les organismes privés prend forme au sein du CISPD. Il s'agit de l'instance clé de la prévention partenariale.

Un programme de travail partagé y est élaboré dans le cadre d'un **plan local d'actions de prévention de la délinquance** intégrant les orientations prioritaires de la stratégie nationale de prévention de la délinquance.

MOBILIPASS : INTERVENTION DANS LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Depuis 2019, la CCPG intervient dans les écoles du territoire pour développer une action de sensibilisation auprès des écoliers à l'environnement de la Sécurité Routière.

L'objectif de l'action est de participer aux apprentissages permettant aux enfants de 5 à 11 ans de devenir progressivement autonomes dans leurs déplacements (piétons, cyclistes et passagers de voiture ou de transport en commun).

Le thème de l'année 2023 était « le cycliste et son vélo » :

>>> Connaître les bons équipements de protection et de sécurité.

>>> Comprendre l'importance de vérifier son vélo avant de partir en promenade.

La commune du REMOULINS met à disposition du CISPD, la chef de service de la Police Municipale en binôme avec l'agent référent MOBILIPASS de la communauté.

178 enfants ont ainsi été sensibilisés auprès des écoles de Aramon, Comps, Estézargues, Meynes, Pouzilhac/Valliguières, Théziers, Remoulins.

A l'issue de l'action, un certificat de participation est remis à l'enfant.

**178 enfants
ont suivi l'action MOBILIPASS en 2023**

PERMANENCES DU DROIT

Elles sont organisées tous les 1^{ers} mardis du mois, dans les locaux de la Maison France Service à Remoulins avec le CIDFF.

Interventions dans le champ du droit des personnes et de la famille : droit de la famille, droit des consommateurs, droit international, droit pénal, droit du travail, droit locatif...

PERMANENCES DEFENSEURS DU DROIT

Elles sont organisées tous les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois, dans les locaux de la Maison France Service à Remoulins.

Le Défenseur des droits vous aide à défendre vos droits et vos libertés.

Le Défenseur des droits a 2 missions : Défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous.

RENFORT DE GENDARMES DURANT L'ETE

La Communauté de communes accueille pendant la période estivale des renforts de gendarmerie mobile qui permettent de sécuriser le territoire et plus particulièrement les berges du Gardon, dans le cadre du dispositif estival de protection des populations.

Les militaires sont logés sur le territoire dans un bâtiment mis à disposition par l'EPCC Site du Pont du Gard et pour la Gendarmerie Occitanie.

2^{ES} ASSISES DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - 23 NOVEMBRE A ARAMON

La Communauté de Communes du Pont du Gard a créé un rendez-vous en 2021 : « Les Assises des violences faites aux femmes ».

La 2nde édition 2023 avait pour thème : La prévention des comportements sexistes chez les jeunes.

380 élèves de 3^e des collèges de REMOULINS, ARAMON, MFR CASTILLON, LEP MEYNES étaient présents à la Halle des sports et à la salle Eugène LACROIX à ARAMON.

Durant la matinée, les jeunes ont pu assister et participer à un théâtre forum ayant pour thèmes : Sexisme, cyberviolences, violences sexuelles, pornographie, prostitution, chantage/défis, pression, contenus nus, consentement, jalousie, la responsabilité, réputation...

Ils ont également pu répondre à un questionnaire remis à l'entrée et dont les réponses se trouvaient sur les stands des partenaires.

Le Conseil Départemental nous a gracieusement mis à disposition une expo photos sur les mémoires de femmes du Gard..

IV. MUTUALISATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

RÉALISATIONS EN 2023

THÉMATIQUE URBANISME

Le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme est un service mutualisé avec les communes qui s'occupe de l'instruction des dossiers d'urbanismes, et d'établir une proposition de décision.

Par un Avenant 3, il a été procédé de proposer aux communes d'étendre le service d'instruction aux DP travaux, et aux certificats d'urbanisme de type a., 7 communes ont signés l'avenant

>>> Plus de 8 ans de fonctionnement.

Actes instruits en 2023:

807 actes
traités en 2023

Actes instruits en 2023 : 807, une **hausse de 16% par rapport à 2022**

292
permis de construire

286
déclaration préalable de travaux

143
Certificat d'urbanisme de type a

33
Certificat d'urbanisme de type b

32
Déclaration préalable de division

16
Permis d'aménager

5
Permis de démolir

Le service assure le suivi de l'étude pré-opérationnelle de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat avec le bureau d'étude LA STADA attributaire de cette mission. Le service instructeur et la chargée de mission Petite Ville de Demain pour les communes de Remoulins et Aramon participent activement à ce dossier. Ils coordonnent le travail avec les élus des communes concernées, organisent des groupes de travail COTECH/COPIL et participent aux réflexions sur les orientations et les stratégies en vue de la mise en œuvre opérationnelle.

THÉMATIQUE CONSEIL, MAINTENANCE ET DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DE TÉLÉPHONIE

.Le service informatique est depuis 2022 mutualisé avec l'ensemble des communes de la Communauté de communes du Pont du Gard. Les 16 communes ont signé une convention pour que le service mutualisé les accompagne dans leurs évolutions informatiques, mais aussi pour les conseiller. Véritable appui technique, il permet de faciliter la prise de décisions en termes d'investissement.

>>> En 2023, le travail réalisé auprès du bloc communal :

- Aramon : Accompagnement marché infogérance système informatique de la mairie
- Comps : Accompagnement de la mairie pour la mise en place de la téléphonie IP, installation et interconnexion des sites distants.
- Montfrin : Accompagnement de la commune pour nettoyer les ordinateurs de l'école, pour augmenter leur durée de vie, et prioriser certains remplacements.
- Valliguières : Audit réseaux et systèmes informatique de la mairie
- Vers Pont du Gard : Accompagnement dans la mise en place du maillage fibre, téléphonie par internet sur tous les bâtiments communaux.

Réponses aux sollicitations des communes, conseils et négociations de devis auprès de prestataires.

Sur l'année 2023 le temps de travail est réparti à 60 % pour les missions du bloc local et 40 % pour des missions de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Les principaux axes de travail sur la structure de la CCPG sur 2023 ont porté sur :

>>> Augmenter la sécurisation informatique

>>> Réduire les coûts de l'antivirus en changeant de solution

>>> Optimiser et résoudre les problèmes de lenteur réseaux sur le siège

>>> Terminer la mise en place du raccordement fibre sur tous les sites afin de pallier à la fin annoncée du réseau cuivré ;

>>> Remplacer le VPN actuel afin de sécuriser davantage les accès à distance

>>> Apprécier et évaluer le bon déroulement du marché cadre de maintenance informatique attribué en 2022 à la société One ID en passant par la mise en place sonde réseau et d'un rapport annuel ;

THÉMATIQUES ASSISTANCE TECHNIQUE

En 2023, le service mutualisé a permis à 14 communes de mettre à jour ou de créer leur Tableau de Classement des voies, permettant d'une part de diminuer le coût de la prestation de 50% et de bonifier leur Dotation globale de fonctionnement des communes.

Marché d'étude établi par la CCPG concernant analyse du ruissellement sur des zonages à enjeux afin de connaître le risque réel de ruissellement. 7 communes ont participé à cette négociation groupée, et ont pu profiter d'un prix mutualisé faisant baisser le coût de la prestation initiale de près de 90 000€.

Fabrication et pose de garde-corps et de protections anti-chute pour le jardin du forgeron de la commune d'Estézargues.

THÉMATIQUES COMMANDE PUBLIQUE / AFFAIRES JURIDIQUES

Mise en œuvre du service le 1^{er} avril 2022.

113 communes adhérentes : Aramon, Collias, Comps, Estézargues, Domazan, Fournès, Meynes, Montfrin, Pouzilhac, Remoulins, Saint-Hilaire d'Ozilhan, Valliguières et Vers-Pont-du-Gard.

>>> Rédaction d'actes à risque de contentieux (délibérations du conseil municipal, décisions du maire, arrêtés du maire, convention...);

>>> Réalisation d'1 groupement de commande : audit énergétique ;

>>> Réalisation de 9 commandes publiques personnalisées : 5 marchés de fournitures courantes et services (location, installation, entretien et maintenance de photocopieurs numériques multifonctions, services d'infogérance et de maintenance informatique, passation des marchés d'assurances, maintenance des ouvrages et des équipements relatifs à la distribution d'eau potable, fourniture de repas en liaison froide), 2 marchés de travaux (réhabilitation d'un logement communal, travaux de création d'une station d'épuration) et 2 marchés de maîtrise d'œuvre (maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel avec équipements sportifs et maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la halle des sports) ;

>>> Accompagnement des communes adhérentes sur des problématiques d'ordre juridique : délégations du conseil municipal consenties au maire, délégations du maire, modifications des clauses contractuelles, publicité des actes des collectivités territoriales, théorie de l'imprévision...

THÉMATIQUE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DU JOUR

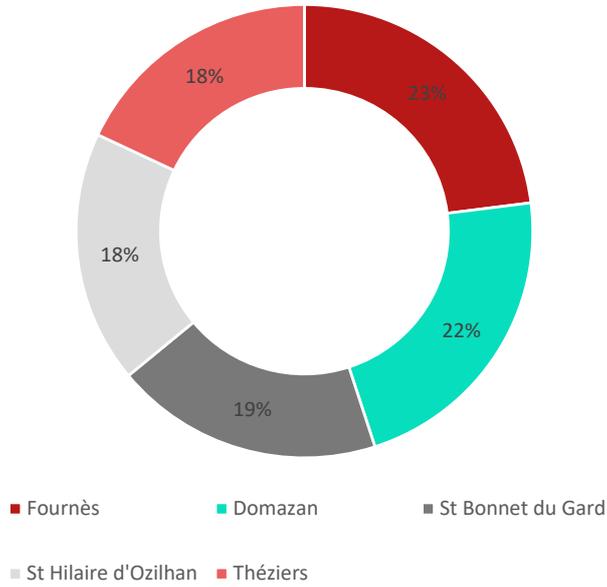
ASVP 2023

>>> Pour les communes de Domazan, Fournès, St Bonnet du Gard, St Hilaire d'Ozilhan et Théziers

>>> ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

- Sécurisation bus scolaire
- Sécurité écoles
- Patrouilles pédestres
- Stationnement
- Prises de contact avec les commerçants
- Proximité avec la population
- Urbanisme
- Environnement

TEMPS DE PRESENCE



ADMINISTRATIF ET PROCEDURES

| | URBANISME | ENVIRONNEMENT | STATIONNEMENT | ENGAGEMENT FOURRIERE |
|----------------------|-----------|---------------|---------------|----------------------|
| DOMAZAN | 6 | 1 | 15 | 7 |
| FOURNES | 38 | 23 | 14 | 4 |
| ST BONNET DU GARD | 7 | 0 | 10 | 3 |
| ST HILAIRE D'OZILHAN | 2 | 0 | 11 | 3 |
| THEZIERS | 3 | 0 | 23 | 6 |
| TOTAL | 56 | 24 | 43 | 23 |

